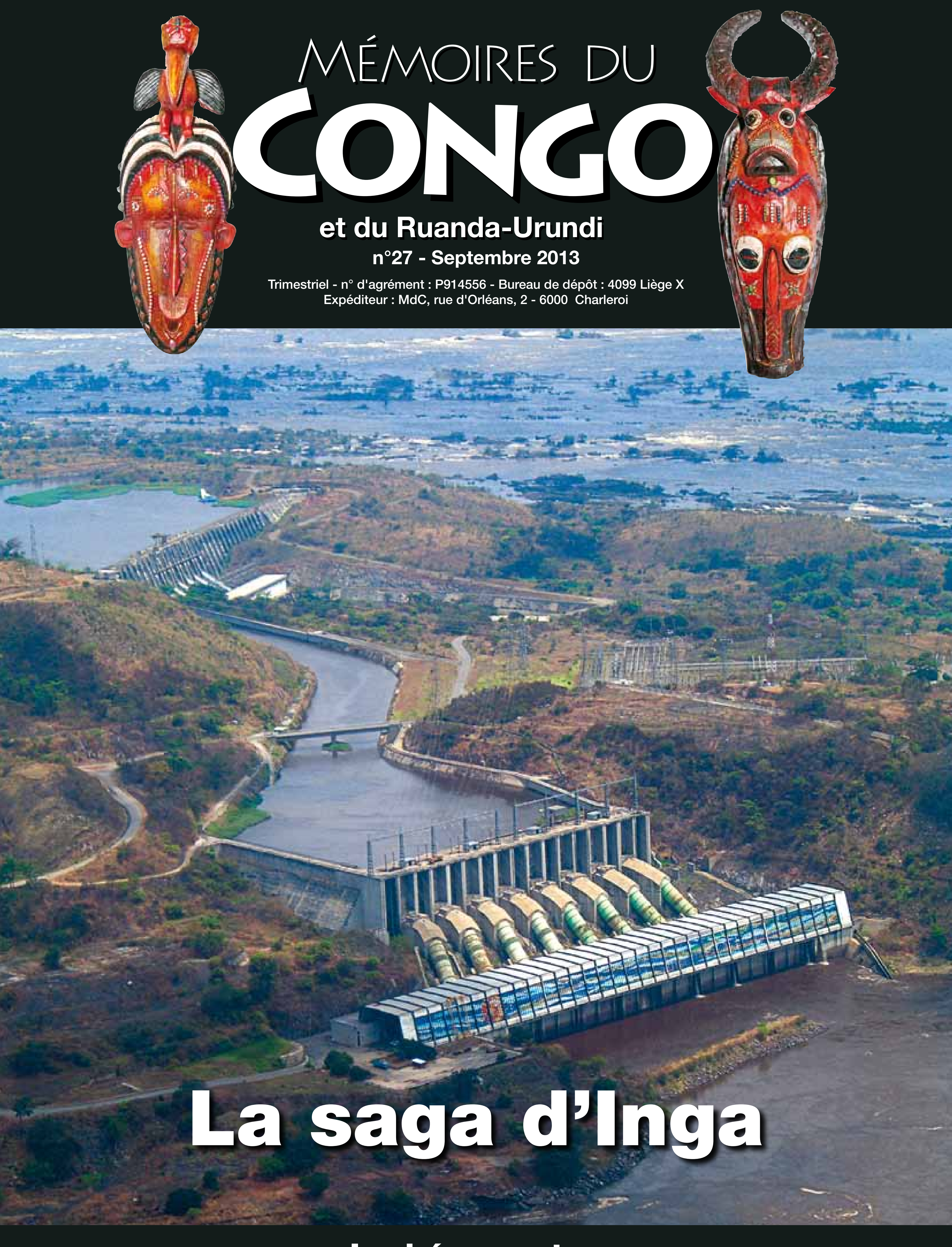
MÉMOIRES DU CONGO

et du Ruanda-Urundi

n°27 - Septembre 2013

Trimestriel - n° d'agrément : P914556 - Bureau de dépôt : 4099 Liège X
Expéditeur : MdC, rue d'Orléans, 2 - 6000 Charleroi



La saga d'Inga

La drépanocytose
Kolwezi 1978
L'hommage des éléphants

Sommaire

MÉMOIRES DU CONGO
et du RUANDA-URUNDI

Périodique n° 27 - Septembre 2013

Photo de couverture : © Thierry Claeys Boùùaert, le site d'Inga sur le fleuve Congo

Editorial


© Photo CS

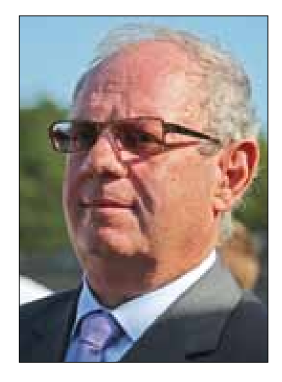
Avec la sortie du n°27 de septembre 2013, la nouvelle équipe de rédaction de Mémoires du Congo a trouvé son rythme de croisière et espère entrevoir, avec optimisme, des perspectives d'avenir riches de foisonnement d'idées et favorables au développement de sujets d'autant plus variés que nous entrons dans une période particulièrement féconde en commémorations et anniversaires auxquels nous nous devrons de faire un large écho, par devoir de mémoire et par respect de notre histoire nationale.
Dans les prochains numéros, le 100e anniversaire de la 1ère Guerre Mondiale, le 50e anniversaire des événements de Stanleyville et Paulis, le 20e anniversaire de la mort de nos militaires belges au Rwanda exigeront de la part de notre équipe de rédaction une attention soutenue pour en relater des évocations fidèles et non-partisanes.
Nous faisons appel à l'aide et aux suggestions, toutes bienvenues, des lecteurs de Mémoires du Congo pour nous aider dans cette tâche.
Mais pour l'heure, je voudrais vous relater un conte de fée dont Mémoires du Congo a été l'initiateur involontaire.
L'un de nos membres, parcourant l'article du Professeur Balace, paru dans le numéro 26 de juin dernier, a eu l'immense surprise et le bonheur intense de découvrir une photo (en page 5) dont il ignorait totalement l'existence : celle de ses enfants, qu'il avait décidé de rapatrier en Belgique dans la foulée des événements tragiques de juillet 1960, et qu'il a reconnus, descendant de la passerelle de l'avion de la Sabena qui les amenait à Bruxelles.

C'est sans doute cela aussi, la magie que peut générer une publication telle que Mémoires du Congo, celle de la découverte de moments ou de souvenirs inconnus de ceux qui en ont été les initiateurs.
Souhaitons pouvoir encore vivre de tels moments de joie et de petits miracles.

■ Chantal Schaller
Rédacteur en Chef

Le mot de l'Administrateur délégué

L'œuvre de mémoire de notre association, initiée par les membres fondateurs était, à l'origine, uniquement destinée aux étudiants en Histoire afin de laisser une trace de ce que fut la colonisation belge en Afrique centrale.
Les fondateurs de "MdC" n'avaient pas prévu que ce travail intéresserait aussi les descendants des témoins enregistrés tout au long de notre existence (plus de 300 à ce jour).
En effet, lors de chaque parution de notre revue, nous sommes contactés par un fils de ..., une fille de ..., nous annonçant le décès d'un parent et déclarant renoncer à l'affiliation de ce dernier.
Mais, quelques temps plus tard, nous sommes recontactés par la même personne qui, regrettant de ne pas avoir suffisamment parlé avec son père ou son grand-père, aimerait en savoir plus sur la vie menée au Congo Belge ou au Rwanda et au Burundi.



Nous devenons des "passeurs de mémoire" pour les familles

Ainsi, nous devenons aussi des "passeurs de mémoire" pour les familles et nous pouvons leur fournir l'enregistrement recherché mais aussi les renseigner sur les conditions dans lesquelles vivaient nos compatriotes par le biais des nombreux documentaires réalisés par nos soins concernant la vie des territoriaux, des agronomes, des enseignants, des médecins,...
Les spectateurs des premières séances de projections organisées à Tervuren sont remplacés au fil des ans par un public plus jeune et, parallèlement, l'âge moyen des membres actifs bénévoles de notre association ne cesse de baisser. Si les premiers sont aujourd'hui largement octogénaires, les sexagénaires se font de plus en plus nombreux.
Nos aînés devraient prendre en considération ce qui peut se passer après leur départ et le préparer. Plutôt que d'offrir pour la Noël ou un anniversaire un cadeau inapproprié, pourquoi ne pas offrir un abonnement à notre revue "Mémoires du Congo".
Si vous appréciez non seulement le contenu rédactionnel de notre magazine mais si vous jugez aussi que la forme vous convient, n'hésitez pas ! Offrez à vos enfants et/ou petits-enfants la possibilité de le lire, de le conserver et de le relire encore !!!

■ Paul Vannès

"Même en période de crise en Europe, restons ouverts aux pays en développement. Pour nous Belges, soyons attentifs à l'Afrique Centrale avec laquelle nous avons tissé tant de liens, et qui traverse aujourd'hui tellement d'épreuves."

Albert II - 20 juillet 2013

Le Conseil d'Administration et les membres de "Mémoires du Congo" présentent leurs félicitations à S.M. le Roi Philippe à l'occasion de son avènement. Ils adressent leurs remerciements et rendent hommage à S.M. le Roi Albert II qui, pendant les vingt années de son règne, a garanti la stabilité de la Nation.


© Photo News

Prix Ashden pour le projet "foyers améliorés" du WWF Goma

Dans notre revue "Mémoires du Congo" du mois de juin, nous vous décrivions dans la rubrique écologie le projet "Foyers améliorés", à l'initiative de Thierry Bodson : "L'utilisation rationnelle du bois comme source d'énergie" (p. 32 et 33). Le 26 juin, nous apprenions que ce projet était couronné du prix Ashden Waterloo Foundation pour sa contribution à rendre une énergie durable accessible à tous.

Ashden est une œuvre de bienfaisance basée à Londres, qui récompense chaque année des projets novateurs locaux contribuant à limiter l'empreinte carbone, promouvoir l'énergie durable et réduire la pauvreté au Royaume-Uni et dans les pays en développement.
Des projets qui protègent l'environnement et améliorent la qualité de vie.

La déforestation rapide dans le parc national des Virunga, en RDC, menace son écosystème fragile et plus de la moitié de la population mondiale des gorilles de montagnes. La principale cause de cette déforestation est la production illégale de charbon de bois pour laquelle la population de Goma dépense une grande partie de ses revenus.

Les foyers améliorés permettent de réduire de façon significative la consommation de charbon de bois, et de ce fait ont un impact positif à la fois sur les finances des habitants et sur l'environnement.
Le WWF Goma propose aux entreprises locales de construire et de vendre bon marché des foyers similaires aux fours traditionnels mais dont la conception réduit de moitié la consommation de charbon de bois. Cette initiative participe à la protection du fragile environnement forestier du parc des Virunga. Par son projet Eco-Makala, le WWF aide et encourage également les petits propriétaires fonciers à se lancer dans la plantation d'arbres à croissance rapide, destinés à produire du charbon de bois afin d'épargner la forêt des Virunga.

Les deux projets menés en parallèle visent à aider les habitants de Goma à répondre à leurs besoins en énergie sans passer par la voie illégale et hors de prix. Jusqu'à présent, 45 000 fours ont déjà été vendus. Nous ne pouvons que soutenir et encourager de telles initiatives et espérer qu'elles puissent se multiplier à travers tout le pays. L'avenir des populations et de leur environnement en dépendent.

■ Françoise Moehler - De Greef

La drépanocytose, de nos jours

“Tous étaient atteints…, mais tous ne mourraient pas”

(librement adapté des “Animaux malades de la peste” - Jean de La Fontaine)

La drépanocytose est une maladie génétique à transmission récessive causée par la présence dans le globule rouge, d’une hémoglobine anormale due à une mutation, appelée hémoglobine S. Dans sa forme grave, elle est caractérisée par l’apparition, très tôt dans l’enfance, de crises douloureuses à répétition, d’anémie grave, troubles cardio-pulmonaires et d’infections sévères. Ces complications sont responsables d’hospitalisations fréquentes, sources d’un absentéisme scolaire important et de problèmes relationnels et financiers très fréquents chez les parents des drépanocytaires.

Sortie de la nuit des temps, la drépanocytose cohabite avec le paludisme endémique depuis plusieurs millénaires partout où la malaria décimait des populations entières qui ne connaissaient ni hôpitaux, ni pharmacies, ni laboratoires.

Il s’agit d’une mutation génétique “salutaire”, comme il s’en produit régulièrement dans le monde des vivants. Celle-ci permettra aux populations africaines, menacées d’extinction par la malaria, de survivre, en générant des individus hétérozygotes AS, porteurs sains du trait ‘S’ de la drépanocytose (qui les protège contre la malaria) mais qui en fait des géniteurs potentiels d’individus ‘SS’, atteints de la drépanocytose.

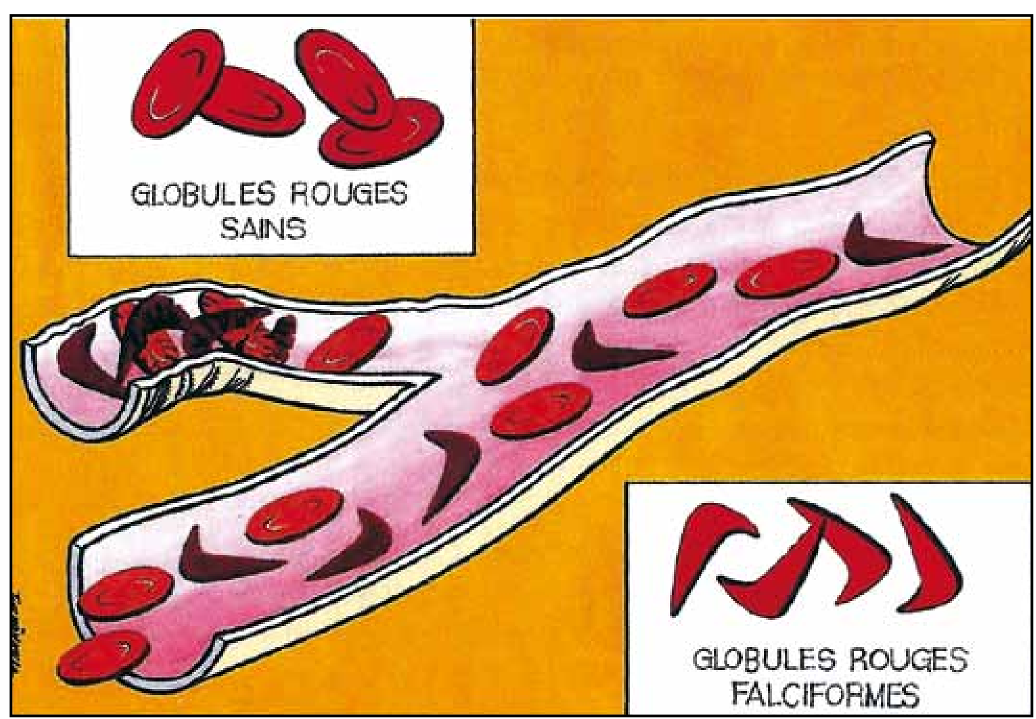
Les individus porteurs des gènes ‘AS’ ont alors acquis et développé une résistance relative, magnifique parade contre cette hécatombe causée par le paludisme, surtout le palu à Plasmodium Falciparum qui tue encore aujourd’hui chaque année environ un million d’individus. Malheureusement ce gène qui protège contre la malaria, fait beaucoup de ravages dans les populations drépanocytaires SS, en particulier en Afrique. Lorsqu’un individu drépanocytaire se trouve en situation d’hypoxie (conséquence de la diminution de la quantité d’oxygène dans le sang), de stress, de déshydratation..., l’hémoglobine S devient dure et déforme les globules rouges, qui prennent alors la forme de faucille (drepanon en grec), appelés “drépanocytes”.

Les drépanocytes sont rapidement détruits dans la rate, aggravant ainsi l’anémie. Ils ne peuvent plus traverser les petits vaisseaux sanguins qu’ils obstruent, provoquant des douleurs souvent atroces et invalidantes au niveau des os, des articulations, des intestins ... C’est le cas des crises vaso-occlusives.

Le palu à Plasmodium Falciparum tue encore aujourd’hui, chaque année, environ un million d’individus

Des statistiques franchement déroutantes et ahurissantes

Aujourd’hui, la malaria peut être prise en charge et on en guérit aussi facilement. Mais l’ignorance empêche encore le dépistage de nos populations qui, de ce fait, continuent à mettre au monde chaque année plus de 300.000 nouveau-nés drépanocytaires. En outre, plus de 90 % de ces bébés drépanocytaires naissent en Afrique : là où tout manque, surtout les soins appropriés pour cette catégorie de malades généralement très démunis.



Crises vaso-occlusives : embouteillages des hémoglobines

En RD Congo, un tiers de la population, soit plus de 20 millions de Congolais, est constituée de porteurs sains AS, dits drépanocytaires hétérozygotes. Presque tous s'ignorent tels ou ils feignent de l'ignorer, espérant un miracle qui leur épargnerait la naissance malencontreuse d'enfants Anémiques-SS (drépanocytaires homozygotes). Tant qu'ils n'en souffrent pas eux-mêmes, ils préfèrent ne pas se sentir concernés. Hélas !

Mais, des unions AS–AS, ou AS–SS, sont susceptibles de donner naissance à plusieurs bébés drépanocytaires. C'est ainsi que dans la seule ville de Kinshasa, – dix millions d'habitants –, on dénombre plus de 80.000 malades drépanocytaires homozygotes - SS.

Leur prise en charge médicale (PEC) nécessite en moyenne entre 500 et 1.000 $ par an, selon les cas, alors que le pouvoir d'achat du Congolais moyen est très faible, de 30 à 50 € par mois, soit 360 à 600 € par an. Les nombreux décès que nous enregistrons s'expliquent par l'absence de soins et la méconnaissance de la maladie, aussi bien de la part de nombre de soignants que de la population elle-même. Et pour offrir des soins médicaux de qualité à ces 80.000 drépanocytaires, il faudrait débourser chaque année près de 80 millions de dollars pour la seule ville de Kinshasa.

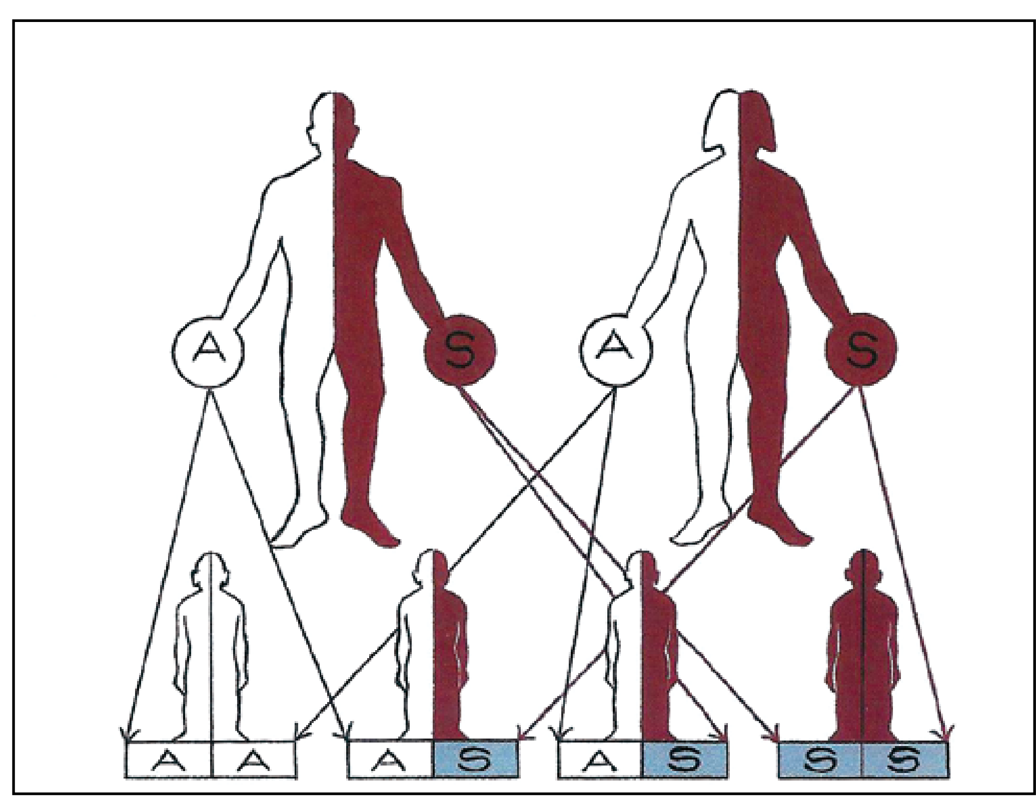
En cas d'absence de soins appropriés, et telle est précisément la situation en Afrique, environ 60 à 80 % d'enfants drépanocytaires n'atteignent pas leur 5e anniversaire, laissant leurs familles désemparées et sans aucune explication rationnelle. Eminemment fragiles, comme la porcelaine de Sèvres, nos Anémiques-SS nécessitent des soins particuliers et une vigilance de tous les instants. Les survivants restent confinés dans l'antichambre de la mort, en sursis de vie ou de mort.

Cette dernière les guette et peut les frapper à l'occasion d'une complication grave et imprévisible, comme un accident vasculaire cérébral (AVC) drépanocytaire, une accentuation de l'anémie, une défaillance multiviscérale, une séquestration splénique (augmentation brutale de la taille de la rate).

En cas d'absence de soins appropriés, et telle est précisément la situation en Afrique, environ 60 à 80 % d'enfants drépanocytaires n'atteignent pas leur 5e anniversaire



Génétique héréditaire mode de transmission de l'anémie SS



Les derniers rescapés de cette hécatombe, adolescents ou adultes, accumulent des lésions chroniques et dégénératives, sources de multiples handicaps définitifs : des séquelles neurologiques d'AVC drépanocytaire avec diverses paralysies, des séquelles cognitives ou orthopédiques (boiterie post nécrose aseptique des têtes fémorales c'est-à-dire une dégénérescence des tissus osseux du fémur, bassin vicié c'est-à-dire déformations séquellaires du bassin suite à des thromboses intra-osseuses) et des complications oculaires, telles la rétinopathie drépanocytaire, et même la cécité…

Qualifiée, il y a encore quelques décennies, de *"maladie essentiellement confinée à la race noire"*, la drépanocytose s'est émancipée et s'est échappée de ce carcan à connotation raciste pour envahir notre planète tout entière, empruntant, comme tout le monde, les routes et autoroutes des flux migratoires et de la mondialisation : traite négrière et viol des femmes noires, migration choisie ou clandestine, tourisme, mariages interraciaux.

En Belgique, le dépistage néonatal systématique réalisé dans toutes les maternités bruxelloises et dans quelques maternités de Liège a permis de relever une prévalence de 0,06 % de malades (72/123.113 naissances), soit 1 drépanocytaire pour 1.710 naissances à Bruxelles et de 0,11 % de malades (5/4.713 naissances), soit 1 drépanocytaire pour 943 naissances à Liège. Il existe en Europe, des pays ou régions dans lesquelles la drépanocytose est autochtone, en particulier dans le bassin méditerranéen, où elle cohabite avec la Thalassémie *(autre maladie génétique entraînant une déficience des globules rouges)* : le sud de l'Italie, la Grèce, le sud de l'Espagne, l'Albanie, la Turquie, avec des fréquences de porteurs du trait entre 1 et 5 % de la population.

Dans d'autres pays européens, la maladie est apparue avec les flux migratoires, ou à la suite d'un passé colonial en Afrique, au Moyen-Orient ou en Asie : c'est le cas du Royaume-Uni, de la France, de la Belgique et des Pays-Bas.

Selon le professeur Fréderic Galactéros, spécialiste de la drépanocytose, hormis la Grèce où l'incidence dépasse peut-être 10 cas par million d'habitants et par an, on enregistre 160 à 190 nouveau-nés par an en Grande-Bretagne, 290 à 335 nouveau-nés par an en France et 20 en Belgique.

Le paludisme endémique, n'ayant été éradiqué en Calabre et en Sicile que dans les années 50, il n'est donc pas impossible de penser qu'il ait pu exister, dans cette contrée d'Europe ou même ailleurs, comme c'est le cas en Grèce, une mutation semblable à celle qui a provoqué et entretenu le gène responsable de la drépanocytose en Afrique et en Asie.

Une menace mondiale

Le monde est devenu aujourd'hui un village planétaire où les mariages mixtes ignorent les frontières et mélangent les races, les sangs, les chromosomes et les gènes. Le métissage répété et intensif a produit des métis qui sont "plus blancs et moins métis". Aujourd'hui, quelques enfants tout blancs, ayant des ancêtres très lointains d'ascendance africaine, sud-européenne ou asiatique, sont aussi atteints d'un syndrome drépanocytaire majeur (anémie SS, thalasso-drépanocytose, anémies SC, $SD^{Pundjab}$, SO^{Arab}, SE).

Nous sommes donc tous concernés par cette maladie grave et très invalidante physiquement, financièrement, moralement et socialement.







Nous sommes solidairement condamnés à partager les efforts que nous impose la lutte contre la drépanocytose. Et le temps presse ! Aujourd'hui, la drépanocytose ignore les frontières administratives et raciales. Qu'elle soit une drépanocytose autochtone ou d'importation, qu'importe !

Actuellement la drépanocytose ne tue pas seulement en Afrique, mais partout, là où elle s'est invitée. Elle se moque superbement des frontières et des races. N'est-il donc pas temps que le monde ouvre enfin les yeux et se penche un peu plus sur cette maladie grave, qui ne frappe pas que les autres et qui menace toutes les races et toutes les nations ?

■ Jean Fidèle Kaluila Mamba

■ Henri de la Kethulle de Ryhove SJ

Illustrations : The Bönkela

La drépanocytose, maladie de l'ignorance, de la pauvreté, de la rupture et de la douleur.

Ignorance à tous les niveaux. Non seulement dans les populations qui en sont victimes qui, pour une bonne part, ignorent sa nature, son incidence et ses méfaits mais aussi dans le chef des agences nationales et internationales dont on serait en droit d'attendre programmes d'éradication et appui financier pour la prise en charge médicale des malades.

Cette maladie génétique et héréditaire, la plus répandue au monde et cataloguée en haut lieu comme souci majeur de Santé Communautaire, semble avoir été reléguée "once and for all", au compte des Maladies Orphelines !

En Afrique, la perception de cette affection est souvent irrationnelle et versée au compte de nuisances occultes de toutes sortes.

Les foyers à revenu modeste sont, plus que d'autres, engagés par ignorance dans des unions à risque du genre AS + AS : couples kamikaze dont naissent des enfants drépanocytaires. Leur condition socio-économique très fragile est d'autant plus pénalisée qu'un ou plusieurs enfants anémiques exigent des soins excessivement coûteux. Et c'est le début d'une escalade intolérable pour le foyer qui s'appauvrit de plus en plus.

La présence de l'enfant-SS déboussole toute la famille. Les accusations parfois se mettent à voler bas. Le déni de paternité du mari, AS comme sa femme, fait porter à la maman la responsabilité de telles naissances.

Le déni de paternité de son enfant-SS se solde fréquemment par l'abandon du foyer par le père. Le cas se présente assez régulièrement dans les familles à orientation matrilinéaire. Le papa, géniteur des enfants, n'est que partiellement justiciable de ceux-ci, surtout s'ils sont malades et pompent le maigre budget familial.

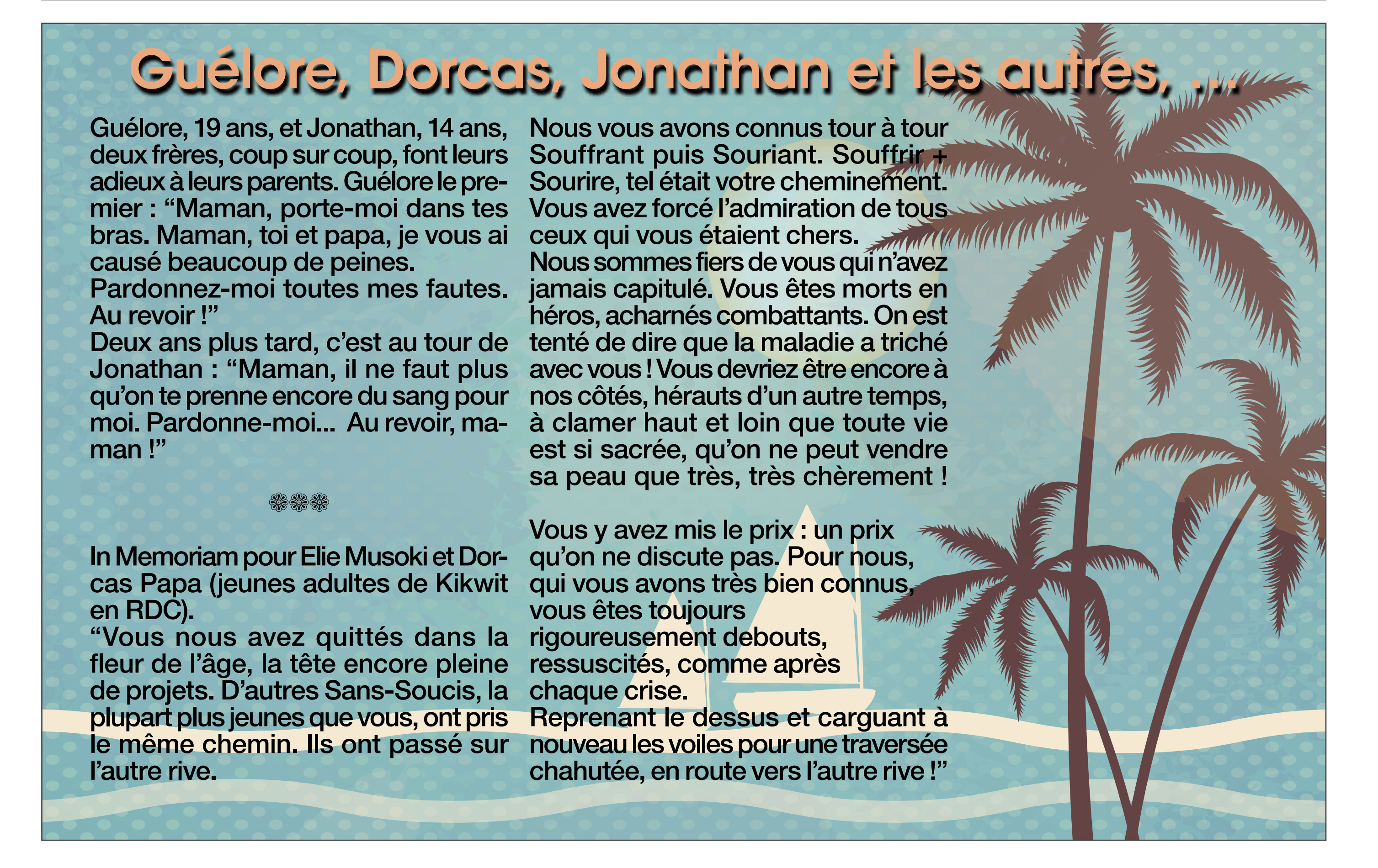
C'est alors au frère de la maman, l'oncle maternel, qu'il revient d'endosser la responsabilité et de supporter les frais de santé de tels rejetons.

Un ménage de plus disloqué. Papa abandonne son épouse et ses enfants. Il prend femme ailleurs ; et pour son malheur, son imprévoyance lui fait épouser, une fois de plus, une femme AS. Retour à la case de départ !

De par sa maladie caractérisée par des crises vaso-occlusives à répétition, l'anémique-SS est sujet à d'indescriptibles et intolérables souffrances. Douleurs handicapantes exigeant des transfusions et l'administration d'antalgiques de plus en plus corsés : opiacés (morphine).

On comprend la réaction de David-SS : "Je ne veux pas souffrir et faire souffrir !" En grandissant, David aux prises avec 'Goliath', le mal qui l'habite, monstre qui de l'intérieur l'invite sur le ring à d'épuisants corps-à-corps, a conscience du désarroi qu'il occasionne à sa famille.

Souffrir est inévitable, mais 'je ne veux pas faire souffrir !'



Guélore, Dorcas, Jonathan et les autres, ...

Guélore, 19 ans, et Jonathan, 14 ans, deux frères, coup sur coup, font leurs adieux à leurs parents. Guélore le premier : "Maman, porte-moi dans tes bras. Maman, toi et papa, je vous ai causé beaucoup de peines. Pardonnez-moi toutes mes fautes. Au revoir !"

Deux ans plus tard, c'est au tour de Jonathan : "Maman, il ne faut plus qu'on te prenne encore du sang pour moi. Pardonne-moi... Au revoir, maman !"

❀❀❀

In Memoriam pour Elie Musoki et Dorcas Papa (jeunes adultes de Kikwit en RDC).

"Vous nous avez quittés dans la fleur de l'âge, la tête encore pleine de projets. D'autres Sans-Soucis, la plupart plus jeunes que vous, ont pris le même chemin. Ils ont passé sur l'autre rive.

Nous vous avons connus tour à tour Souffrant puis Souriant. Souffrir + Sourire, tel était votre cheminement. Vous avez forcé l'admiration de tous ceux qui vous étaient chers.

Nous sommes fiers de vous qui n'avez jamais capitulé. Vous êtes morts en héros, acharnés combattants. On est tenté de dire que la maladie a triché avec vous ! Vous devriez être encore à nos côtés, hérauts d'un autre temps, à clamer haut et loin que toute vie est si sacrée, qu'on ne peut vendre sa peau que très, très chèrement !

Vous y avez mis le prix : un prix qu'on ne discute pas. Pour nous, qui vous avons très bien connus, vous êtes toujours rigoureusement debouts, ressuscités, comme après chaque crise.

Reprenant le dessus et carguant à nouveau les voiles pour une traversée chahutée, en route vers l'autre rive !"

Kolwezi 78, comment en est-on arrivé là ?

Les événements et les massacres de Kolwezi en 1978 ont marqué les esprits. Tenant compte du rôle joué à l'époque par le gouvernement et les militaires belges, il m'a semblé pertinent de proposer une mise au point, axée essentiellement sur les différentes interventions militaires (FAZ, Régiment Para-Commando et 2e REP). Cependant, les témoignages que j'ai recueillis ainsi que la lecture de différents documents m'ont amené à repenser le plan de mon texte, en replaçant "Kolwezi 78" dans un contexte bien plus compliqué. Au final, l'impression que l'on en retire est que le déchaînement des violences à Kolwezi était inéluctable et que rien ni personne ne pouvait en arrêter le cours.

Le Congo, terrain des rivalités entre la Belgique et la France

La reconnaissance de l'Etat Indépendant du Congo (EIC), propriété personnelle de Léopold II, est entérinée par l'Acte Général de Berlin, signé en 1885.
L'EIC garantit à tous les étrangers la liberté de naviguer et de commercer sur l'ensemble de son territoire : c'est la politique de la "porte ouverte".
Mais en 1884 déjà, Léopold II, désireux de se ménager l'appui de la France, lors des négociations qu'il mène avec le Portugal à propos d'un accès à la mer pour le Congo, accorde à celle-ci (qui ne le demande pas) le "droit de préemption" (1) sur l'ensemble du territoire congolais.

En clair, au cas où Léopold II (et par la suite, la Belgique) souhaite réaliser, c'est-à-dire vendre ses possessions, préférence serait donnée à la France.
Ce droit de préemption est une dernière fois rappelé en 1960, à quelques mois de l'indépendance du Congo, par Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires Etrangères de la Ve République à l'ambassadeur de Belgique à Paris. Devant le tollé soulevé par cette démarche, Lumumba en premier, les Français n'insistent pas. Après l'indépendance du pays, ce sera une constante, chez tous les présidents de la Ve République, d'accroître l'influence française au Congo. C'est le début et de la "Françafrique" du Général de Gaulle et des réseaux de Jacques Foccart.
Par rapport à ses deux prédécesseurs, Valéry Giscard d'Estaing innove en faisant de la politique africaine sa chasse gardée. Le Ministère des Affaires Etrangères en est écarté. Pour faire court, la ligne de conduite de VGE se définit par un appui inconditionnel à tous les pays africains, amis de la France et quels qu'en soient les régimes. Et la France s'en donne les moyens diplomatiques et militaires (troupes positionnées en Côte d'Ivoire, au Gabon, à Djibouti...

Au cas où Léopold II (et par la suite, la Belgique) souhaite réaliser, c'est-à-dire vendre ses possessions, préférence serait donnée à la France

(1) Jean Stengers, "Congo, mythes et réalités", pp 67-68, Racine en poche.

L'état d'esprit des Katangais vis-à-vis du pouvoir central : Léopoldville d'abord, Kinshasa ensuite

Tout au long de la période coloniale et après l'indépendance, les Katangais (Africains et Européens confondus) ont toujours manifesté un vif ressentiment vis-à-vis du pouvoir central, accusé de drainer leurs richesses et de vivre en parasite, à leurs dépens.
Le 11 juillet 1960, l'anarchie régnant dans le reste du pays amène le gouvernement de la province, présidé par Moïse Tshombe, à faire sécession : l'Etat du Katanga est né. Notons que l'ethnie majoritaire (les Lundas, dont fait partie Moïse Tshombe), se répartit sur trois Etats : le Zaïre, l'Angola et la Zambie, ce qui explique les "complicités" transfrontalières.

L'Etat du Katanga, non reconnu, cesse d'exister le 15 janvier 1963 : Moïse Tshombe part pour l'exil et ses gendarmes se réfugient en Angola.

En 1964, Tshombe est rappelé à Léopoldville et se voit confier le poste de Premier Ministre. Sa première priorité est d'éliminer les rebellions à l'est, qui occupent une bonne moitié du pays : il a donc besoin d'une armée forte et disciplinée, ce que n'est pas l'ANC. Il fait alors appel à des mercenaires ainsi qu'à ses ex-gendarmes qui, ramenés au pays, forment le Régiment Baka, commandé par le Colonel Tshipola.

Les opérations militaires (opération Ommegang, Dragon Rouge à Stanleyville, Dragon Noir à Paulis, ...) finissent par venir à bout de cette sanglante aventure.

Le Général Mobutu prend le pouvoir (1965)

En 1965, Joseph Mobutu réussit son coup d'Etat et balaie toutes les institutions civiles et leurs

représentants, Tshombe y compris, qui se réfugie en Espagne. Ayant perdu son appui et n'ayant qu'une confiance limitée dans le nouveau régime, le Régiment Baka se révolte en 1966; la révolte échoue et son commandant, le Colonel Tshipola, est fusillé.
Les troupes mercenaires ainsi que leurs compagnons d'armes katangais disparaissent du paysage après l'épisode de Bukavu en 1967. L'amnistie proposée aux ex-gendarmes par Mobutu ne sera jamais respectée. On perdra toute trace de ceux qui ont rejoint le Congo; ils seront sans doute fusillés par les FAZ.

Dans la foulée, Mobutu n'oublie pas les populations du Sud Katanga, sympathisantes de Tshombe : elles sont les victimes désignées de sa politique répressive et le gouverneur Jean Foster Manzikala, de sinistre mémoire, en est l'instrument. Des milliers de Katangais se réfugient en Angola : parmi eux, un commissaire de police de Kolwezi, Nathanaël Mbumba, se fera connaître onze ans plus tard.

La mainmise de Kinshasa sur le Katanga, rebaptisé Shaba, est totale : "Congolisation" de l'Union Minière d'abord (1966), "zaïrianisation" ensuite (1973), radicalisation enfin (1974) ne sont que des cache-sexe pour ce qui est en fait une spoliation pure et simple des biens détenus en majorité par des Belges, spoliation dont seuls les proches du pouvoir mobutiste bénéficient.

Le pouvoir central ne règne plus que par la corruption à tous les niveaux de l'Etat (le "mal zaïrois"), par la terreur et la négation des droits les plus élémentaires.
L'opposition, inexistante à l'intérieur des frontières, se manifeste à l'étranger (MNC-L, FLNC, MARC, ...) en ordre dispersé et trop souvent en Belgique, aux yeux du dictateur. La liberté de parole y existe et, contrairement à la France, notre pays garantit la liberté d'expression aux opposants.

Le contexte international

Les relations avec la Belgique sont houleuses, même si elles sont toujours suivies de réconciliations. Cependant, les foucades du Président-fondateur sont si fréquentes qu'à Bruxelles, plus d'un se pose la question de savoir s'il ne faut pas envisager de lâcher le Zaïre. Car tout est prétexte à querelles.

En maître manipulateur, bien au fait de l'histoire et des rivalités coloniales, Mobutu se tourne (1974) alors vers la France de Giscard et en reçoit un appui diplomatique ainsi qu'une aide économique et militaire. Des investisseurs privés sont présents dans différents projets, y compris au Shaba (Dumez dans SMTF).

Dès 1961, à la frontière sud du Zaïre, l'Angola voit plusieurs mouvements de libération affronter le pouvoir colonial portugais. Le MPLA (tendance marxiste, dirigé par Agostinho Neto et soutenu par le bloc soviétique), l'UNITA (dirigée par Jonas Savimbi, soutenu par l'Afrique du Sud et les Etats-Unis), le FNLA (dirigé par Holden Roberto, soutenu ouvertement par Mobutu). En lutte contre une guérilla incessante, l'armée portugaise enrôle, de son côté, les ex-gendarmes katangais et en fait une troupe aguerrie d'auxiliaires africains qui sont commandés à partir de 1968 par le Général Nathanaël Mbumba, fondateur du FLNC. En 1974, le dernier gouverneur portugais, l'amiral "rouge" Rosa Coutinho, sympathisant du MPLA, participe à une réunion au cours de laquelle Mbumba et ses "Tigres" (Troupes d'Infanterie de Guérilla Révolutionnaires) sont enrôlés dans les rangs du MPLA. La société "Diamang" est partie prenante à l'accord.

Le pouvoir central ne règne plus que par la corruption à tous les niveaux de l'Etat (le "mal zaïrois"), par la terreur et la négation des droits les plus élémentaires

Dès la déclaration d'indépendance en 1975, le FNLA, appuyé par les FAZ, et l'armée sud-africaine sont aux portes de Luanda. Le régime en place du MPLA est sauvé de la défaite grâce aux "Tigres" ainsi que par l'aide massive de l'URSS et de l'arrivée des militaires cubains.

L'Afrique, à ce moment, est un des enjeux majeurs de la guerre froide : Américains et Soviétiques s'affrontent par alliés interposés. Mais les Etats-Unis du président Jimmy Carter, échaudés par la guerre du Viêt Nam, ne s'engagent pas dans ce conflit. A l'opposé, les Soviétiques et les Cubains ne font aucun mystère de leurs préférences et interviennent activement.

Première guerre du Shaba (mars 1977)

Les "Tigres" reviennent au pays, non pas au nom de Tshombe, mais bien au nom de Lumumba. Ils ont comme objectif de renverser le régime et ont l'appui de l'Angola, sans quoi leur attaque se révèlerait impossible. Leur attaque débute à Dilolo et progresse rapidement vers Mutshatsha, le long de la voie de chemin de fer, en direction de Kolwezi.
Ils prennent Kisenge, où ils s'emparent d'un véritable trésor de guerre (plusieurs wagons de manganèse).
Ils occupent aussi Sandoa et Kapanga où ils espèrent pouvoir rencontrer et convaincre le Mwant Yav, grand chef des Lundas. Peine perdue, le Mwant Yav, resté fidèle à Mobutu, a fui. Les "Tigres" sont partout accueillis en libérateurs.
Les FAZ sont en déroute et fuient un ennemi qu'elles ne peuvent affronter. Mobutu réagit: son aviation bombarde au napalm des villages sympathisants.

Au plan diplomatique, des accusations de complicité sont portées contre l'Angola, Cuba, l'URSS. Un appel à l'aide pres-

sant est fait par les autorités zaïroises. Pour ce qui est de la Belgique, sa réponse est réservée. Même si, à Bruxelles, certains pensent que les jours du régime sont maintenant comptés, il n'est pas mis d'embargo sur les livraisons d'armes. Pour une fois, la Belgique est épargnée par les critiques : il faut dire que les Belges du Katanga, rassurés par les propos du consul de Belgique à Lubumbashi, demeurent au travail.

Il reste néanmoins que les rebelles continuent de progresser vers Kolwezi dont ils se rapprochent dangereusement. Conseillé par le Colonel Gras, chef de la mission militaire française au Zaïre, Mobutu fait alors appel, via l'OUA, au roi Hassan II du Maroc qui lui promet d'envoyer un bataillon. Manquant de moyens de transport, les militaires marocains sont transportés par des avions militaires français (Opération Verveine). Et le Président Giscard d'Estaing de justifier cette aide : *"Je ne veux pas que les Etats africains amis de la France, lorsqu'ils sont à l'intérieur de leurs droits et que leur sécurité est menacée, se sentent abandonnés"* (2).

De leur côté, les Etats-Unis se maintiennent dans une prudente réserve.
L'interventionnisme français laisse transparaître une certaine irritation de la Belgique : 25.000 Belges résident encore au Zaïre et l'opération Verveine est susceptible de mettre leur sécurité en danger. De plus, Paris est accusé de vouloir évincer les Belges du Zaïre. Finalement, grâce à l'aide extérieure, la "guerre de 80 jours" prend fin avec la retraite des "Tigres" vers l'Angola. Mais leur réputation les précédant, l'arrivée des FAZ fait fuir de nombreux habitants. On estime leur nombre à 200.000, pris en charge par l'UNHCR (3). La population katangaise, et plus spécialement les Lundas, est une fois de plus la victime d'une armée (?) et d'une administration (?) honnies.

Mobutu aurait dû tirer les leçons de ce conflit, ce qu'il ne fit pas. Il proposa une énième réforme des FAZ et des institutions ainsi qu'une moralisation de la société (lutte contre le "mal zaïrois"). Les choses en restent là. Seules, dans le domaine militaire, quelques réalisations sont à mettre à l'actif des coopérations militaires belge (Académie Militaire à Kananga, Centre d'entraînement de Commandos à Kota Koli, …) et française (CETA (4), formation du 311e bataillon Para).
Tout le reste ne fut jamais qu'un voeu pieu.

L'intermède

Pendant l'année qui suit cette première guerre, des changements interviennent en Belgique et au Zaïre.
En Belgique d'abord, un nouveau gouvernement est installé avec L. Tindemans comme Premier Ministre, H. Simonet aux Affaires étrangères et P. Van den Boeynants à la Défense. C'est un gouvernement PSC/PS/Volksunie, peu suspect de sympathies vis-à-vis du pouvoir mobutiste. H. Simonet avoue ne rien connaître au Zaïre.
Au Zaïre même, Mobutu s'évertue à faire accepter par les pays dits amis, un plan de relance économique que la Belgique accepte de coordonner. Malheureusement, ce plan n'a pas le temps d'être finalisé, les événements de Kolwezi étant survenus entretemps ...
Il faut ajouter que le pays traverse des turbulences sans fin : arrestation et condamnation à mort de Nguz Karl-I-Bond (originaire du Shaba), révoltes au Kwilu (région dont était originaire P. Mulele), tentative de coup d'état militaire (13 condamnations à mort, sentence accueillie avec consternation en Belgique).
Le fossé entre la Belgique et le Zaïre ne cesse de s'approfondir et, du côté zaïrois, rien n'est fait pour aboutir à une réconciliation nationale. Dans le cas du Shaba, Mobutu assure sa vengeance et fait en sorte, si pas d'étrangler la Province, en tout cas de la tenir sous son contrôle. La ligne à haute tension "Inga-Shaba" en est un des nombreux exemples.

Deuxième guerre du Shaba - Kolwezi 1978

A Kinshasa, les ambassades concernées (Belgique, France, Etats-Unis) ne sont pas informées des événements qui se préparent. Après le remplacement du Major Van Melle (qui jusque là commande le service de renseignement militaire des FAZ et renseigne les ambassades) par un officier zaïrois, les informations diffusées vers l'extérieur sont interrompues.

A Kolwezi même, peu de signes avant-coureurs alertent les Belges : la DGK (5) de la Gécamines et ses principaux collaborateurs ne manifestent aucune préoccupation. Si quelques domestiques préviennent leurs employeurs de "choses" qui se préparent, la majorité des expatriés ne s'inquiète pas.

Le FLNC déclenche son attaque le samedi 13 mai, vers 6 heures du matin, venant du sud. Plutôt que de venir par la route de Dilolo et Mutshasha (ouest), là où une brigade des FAZ a été déployée, le Général Nathanaël Mbumba, commandant des "Tigres", choisit de passer par Mwinilunga en Zambie et, de là, de remonter vers le nord en direction de Musokatanda et ensuite de Kolwezi, son objectif. Il veut s'emparer des installations de la Gécamines à Kolwezi, qui produit plus de 25 % du cuivre du Katanga et, ce faisant, priver Mobutu d'importantes ressources financières. Transportés par des véhicules de la société "Diamang" et équipés cette fois d'armes lourdes – mortiers 81, mitrailleuses (6) –, les rebelles débouchent par le sud et, après avoir longé le golf, pénètrent

(2) R. Yakemtchouk, in *"Les deux guerres du Shaba"*, p. 458, Studia Diplomatica, Vol. XLI : 1988, Num. 4-5-6.

(3) United Nations High Commissioner for Refugees.

(4) Centre d'Entraînement des Troupes Aéroportées, situé en face de l'aéroport de Ndjili.

(5) Direction Générale de Kolwezi.

(6) Les rebelles auraient pu utiliser les automitrailleuses Panhard des FAZ mais elles étaient inutilisables, vu leur mauvais entretien. *Colonel BEM Henrot.*

(7) *J. Thiry, P. Gigot et A. Denis.*

(8) Personnel "mis à disposition", souvent recruté pour de très courtes périodes (6 mois à 1 an).

aussitôt dans la cité Manika et la partie européenne de la vieille ville.

Les premiers tirs d'armes légères sont entendus et sont pris, dans un premier temps, pour des tirs d'exercices (7). Certains pensent à des manœuvres non annoncées des FAZ.
Des rafales sont tirées vers les maisons, sans faire de victime. Les visites "domiciliaires" commencent : des petits groupes de rebelles en uniforme, disciplinés, dirigés par un chef en possession de listes du personnel expatrié de la Gécamines, cherchent les Français et les Marocains. Même si, à ce moment, ils ne sont pas molestés, plusieurs témoignages concordent sur le fait qu'il s'agit bien d'une "chasse aux Français".
Il est aussi clair que, parmi les expatriés, les "anciens", sachant parler le Swahili, sont considérés avec sympathie par les rebelles, ce qui n'est pas le cas des nouveaux arrivants, Français pour la plupart et autres "MAD" (8), arrivés en ville dans le cadre du projet P2 de développement de la Gécamines.

La situation des "Européens" n'est, à ce moment, pas trop inquiétante (9) : beaucoup sont aidés par leurs domestiques, la distribution d'eau et d'électricité est assurée et le téléphone fonctionne. Des pillages, perpétrés par des rebelles à la recherche d'alcool, de radios, ... sont signalés un peu partout. Quelques blessés expatriés, certains grièvement, sont signalés au quartier P2 (10).
A noter que la ville est calme la nuit : on n'entend aucun tir. Les Congolais ne se déplacent pas volontiers la nuit. Le consulat de Belgique à Lubumbashi est immédiatement alerté par la DGK (11). Une prison, établie dans la cité Manika, accueille les Européens et un "tribunal du peuple", présidé, semble-t-il, par un "blanc", est établi devant le bâtiment de la poste : plusieurs "prisonniers" y sont molestés.

Battu comme plâtre, Victor Forrest n'a la vie sauve que parce qu'il parle portugais (12).

Les "Tigres" ont maintenant envahi la totalité de la ville et se sont emparés de l'aérodrome, où ils détruisent la tour de contrôle et la totalité des avions militaires zaïrois. Parallèlement, ils enrôlent des jeunes recrues dans les différentes cités de la ville et les arment.

La situation devient catastrophique dès le 15 mai

La brigade Kamanyola fuit ainsi que le colonel Tshikeva (13). Seule une unité des FAZ tient encore les deux ponts sur le Lualaba, à une trentaine de kilomètres à l'est de la ville. L'état-major zaïrois ne reste cependant pas sans réaction.
Une compagnie du 311e Bataillon Para est larguée le mardi 16 mai au nord de la ville mais les parachutistes zaïrois sont, pour la plupart, massacrés. Le reste du bataillon, commandé par le Major Mahele, rejoint l'aérodrome de Kolwezi par la route le mercredi 16 et en déloge les rebelles. Le lendemain 18, le Major Mahele reçoit une courte visite de Mobutu.

La situation en ville se dégrade déjà à partir du lundi 15 mai. Elle devient franchement catastrophique (14), pour les Européens, à partir du 17, date du largage du 311e Bataillon Para. Persuadés d'avoir en face d'eux des paras français, les troupes du FLNC, hors de contrôle, massacrent les Européens et les Zaïrois (il s'agit souvent de partisans de Mobutu et de "Kasaïens", établis au Katanga depuis trois générations parfois et qui n'ont plus aucun lien avec "leur province").
Auparavant, des Européens ont été regroupés par des militaires zaïrois à leur QG, situé au quartier P2 : ils y sont enregistrés sur ce qui semble être des listes de passagers, établies dans le but de leur évacuation ultérieure (15). Ils sont massacrés le mercredi 17 mai.
Quelques faits tragi-comiques émaillent cette situation : recevant la visite de rebelles, un expatrié (M. Lecoq) s'entend dire qu'ils vont le tuer, à quoi le condamné répond qu'il a faim et qu'il souhaiterait manger.
Il propose alors à ses "invités" de passer à table et de boire ensemble une dernière Simba. A la fin du repas, les rebelles lui laissent la vie sauve (16).

Pendant ce temps, Mobutu lance un appel au secours à la Belgique et à la France : "Sauvez vos compatriotes". Maintenant bien au fait de la situation sur place, les attachés militaires des ambassades de Belgique (Colonel Planard) et de France (Colonel Gras), proposent une intervention commune d'unités Para. Bruxelles refuse : il n'entre pas dans les intentions du gouvernement belge de passer pour le sauveur de Mobutu.

Tout au plus, l'hypothèse d'une opération humanitaire de sauvetage est prise en considération. Ce qui n'empêche pas le ministre Simonet et certains politiciens socialistes d'envisager de négocier la sauvegarde des Européens avec les chefs du FLNC. Toutes ces tractations se déroulent au vu et au su de tous (presse écrite, radio, TV), de manière telle que les rebelles à Kolwezi sont informés en temps réel des intentions du gouvernement.
De leur côté, les autorités françaises (il est plus correct de parler du seul Président de la République) envisagent une opération aéroportée qui aura comme objectif de "casser les rebelles" et de permettre, une fois la ville sécurisée, de garder le personnel expatrié pour une reprise de l'activité de la Gécamines.

Les objectifs belge et français sont donc diamétralement opposés : les deux opérations mili-

(9) Quelques Européens sont cependant tués dès les premières heures, entre autres au nord de la ville (entreprise Baron-Leveque) *C. T'Sas.*

(10) Grièvement blessé à l'épaule gauche, C. T'Sas, sergent réserviste du 1 Bn Para, se cache pendant 3 jours, sans boire ni manger. Caché derrière sa haie, il voit et entend des rebelles noirs parler espagnol.

(11) Les liaisons téléphoniques entre Kolwezi et Lubumbashi seront interrompues à partir du mercredi 17 mai mais le réseau Gécamines ne cessera pas de fonctionner tout le long de la semaine. L'eau et l'électricité seront coupées le même jour. *J. Thiry.*

(12) *G. Jadin.*

(13) Un témoignage à prendre en considération : début '78, suite à une démarche d'expatriés, lassés des nombreux "barrages" des FAZ, le Colonel Tshikeva décide de retirer à tous les militaires zaïrois de la garnison de Kolwezi leurs munitions de guerre. Cette mesure n'ayant pas été rapportée, ceci peut constituer un élément expliquant pourquoi les FAZ n'ont opposé aucune résistance aux rebelles le jour de l'attaque. Le Colonel Tshikeva sera condamné à mort et, gracié, mourra en prison à Buluo, près de Likasi (*Colonel BEM W. Mertens*).

(14) R. Yakemtchouk, in *Les deux guerres du Shaba*, p. 525, Studia Diplomatica, Vol. XLI : 1988, Num. 4-5-6.

(15) *G. Jadin.*

(16) *Ibid.*

taires, "Red bean" et "Bonite" sont préparées par les états-majors belge et français ; elles ne sont pas coordonnées : "Rien n'a été fait pour que les deux unités ne se tirent pas dessus. Seul le bon sens et l'esprit de camaraderie des officiers au contact a permis d'éviter de graves incidents" (17).

Le mercredi 17 mai, le Régiment Para-Commando, commandé par le Kolonel SBH R. Depoorter, ainsi que le 15e Wing de transport aérien, commandé par le Colonel aviateur A. Blum, planifient l'intervention.
Pour pouvoir faire face à toutes les hypothèses sur place, d'importants moyens sont mis en œuvre : un état-major de régiment, deux bataillons (1 Para et 3 Para), l'escadron de reconnaissance, la compagnie antichar, le centre d'entraînement de parachutistes, une antenne chirurgicale, ainsi que tout l'équipement nécessaire (nourriture (18), munitions, parachutes et véhicules).
Les moyens aériens sont à la mesure : dix C130 et deux Boeings 727 de la Force aérienne ainsi que huit Boeings 707 de la Sabena (19). Appel est fait aux Etats-Unis pour qu'ils fournissent à Kamina le carburant nécessaire à l'opération (120 tonnes par jour). La mission des Para-Commandos est de tenir l'aérodrome de Kolwezi et d'évacuer les ressortissants belges.
La durée de l'intervention est limitée à 72 heures. Cependant, les renseignements sur la situation locale manquent : SGR (20) ne dispose pas de cartes de la région de Kolwezi.
Heureusement, un directeur de la Gécamines, présent en Belgique, M. Lauwers, fournit une carte au 20.000e à l'EM du Régiment qui ignore également à ce moment que l'aérodrome de Kolwezi est aux mains du 311 Bn Para : deux parachutages sont donc envisagées (ancienne plaine d'aviation et nouvel aérodrome).
A partir de ce moment, les choses se mettent rapidement en place : les premiers C130 décollent de Melsbroek le jeudi 18 mai à 13H15 et l'ensemble du Régiment Para-Commando est regroupé sur la base de Kamina le 19 dans l'après-midi (21).

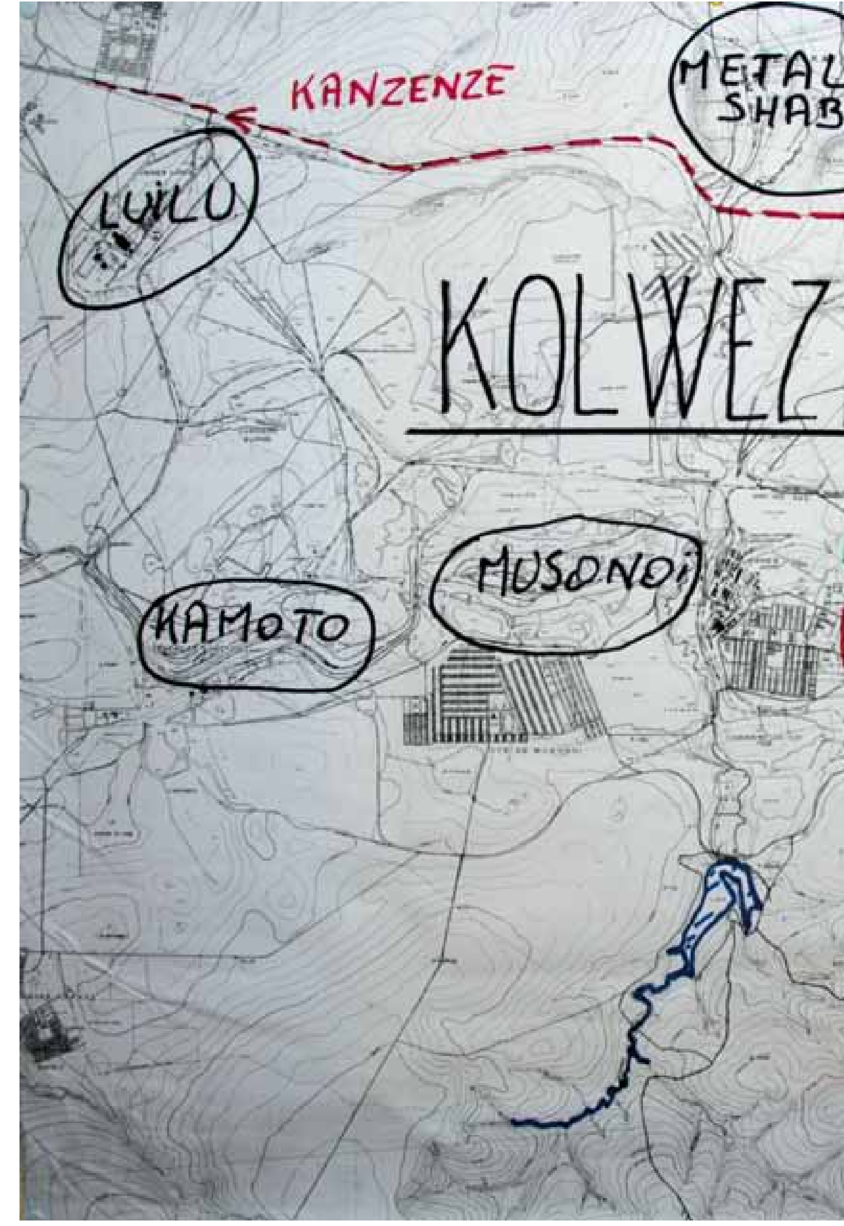
(17) *Colonel BEM Henrot.*

(18) L'administration ne perd jamais ses droits : soucieuse de bonne gestion mais peu au fait du climat régnant au Shaba, l'unité d'appui logistique fournira à l'ensemble du Régiment la totalité de son stock de boîtes de choucroute garnie.

(19) Pour des raisons techniques, la base de Kleine Brogel, d'abord envisagée pour l'embarquement des troupes, a été refusée par la Sabena : absence de passerelles d'embarquement et étroitesse des zones de parking pour les Boeings. L'embarquement des troupes s'est fait à l'aéroport militaire de Melsbroek, dont les bâtiments longent la chaussée de Haecht : le secret de l'opération ne pouvait être gardé, dans de telles conditions.

(20) Service Général de Renseignements, dépendant de l'EM Général.

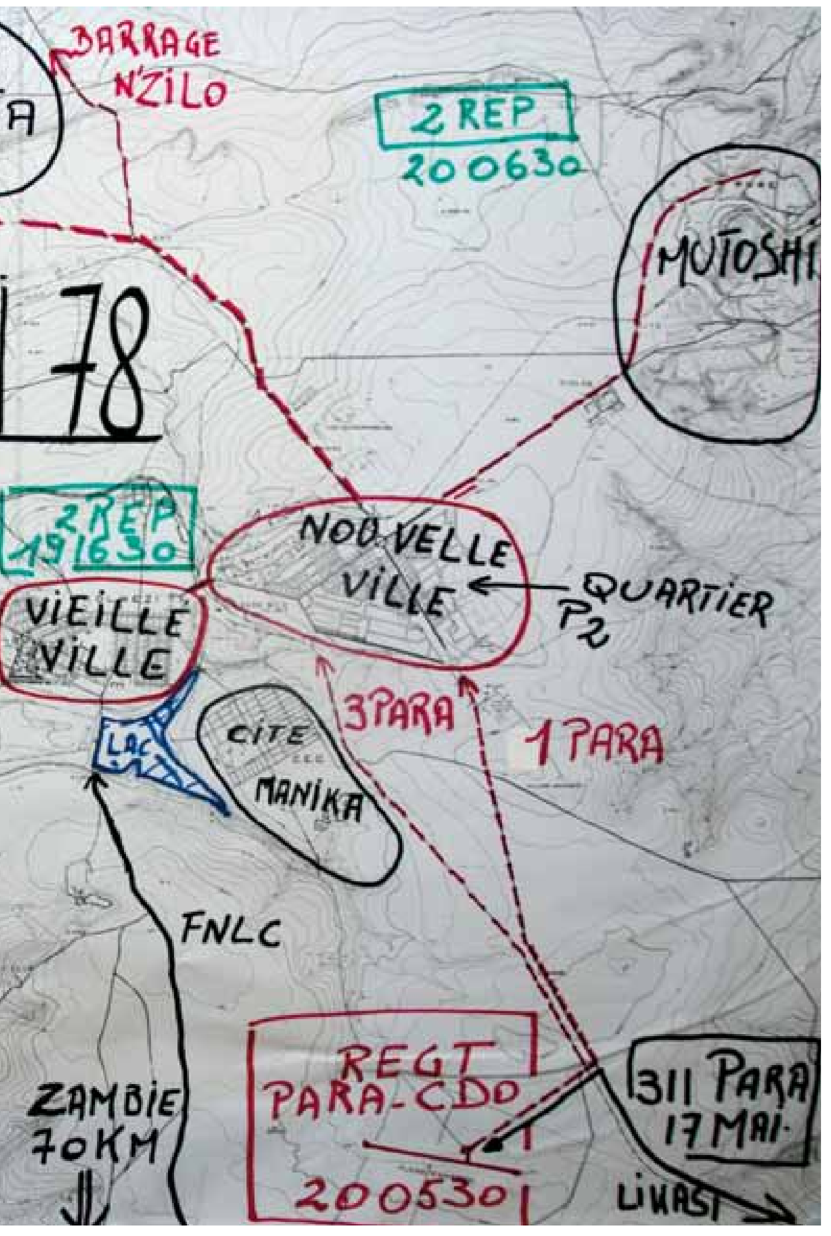
(21) Un des points de frictions entre Belges et Français concerne le survol de la France et de certains pays africains par les avions militaires belges. Exemple : les trois premiers C130 ont dû contourner la France par l'océan Atlantique. Des pays africains ont refusé le survol, ... La vérité oblige à dire que la France avait, avec ces pays, des autorisations de survol permanentes, ce qui n'était pas le cas de la Belgique. Ceci explique que les légionnaires sont arrivés quelques heures avant les Belges.



Apprenant par des officiers zaïrois que l'aérodrome de Kolwezi est occupé par les hommes du Major Mahele, l'EM du régiment modifie ses plans et envisage, pour le lendemain, un posé d'assaut (22) de huit C130 sur l'aérodrome de Kolwezi, l'option "parachutage" étant écartée. Au départ de Kamina, trois rotations de huit C130 sont nécessaires pour amener à Kolwezi la totalité des moyens en hommes et matériels ; ce qui est fait en fin de matinée.

Des unités belges sont arrêtées par des tirs provenant de la Légion

A peine débarquées, les unités progressent vers la ville suivant deux axes : le 3 Para par la ligne de chemin de fer, gagne la "vieille ville" et le 1 Para, par la route Kolwezi-Likasi, gagne la "nouvelle ville".
Auparavant et agissant seuls, suite aux multiples échanges avec le Colonel Gras, les autorités françaises (lire VGE) ordonnent au 2 REP (23) de rejoindre Kinshasa et de se préparer le plus rapidement possible pour un assaut aéroporté sur Kolwezi (24).
Les légionnaires décollent de la base de Solenzara, en Corse,



avec un matériel léger : peu d'armement collectif, pas de matériel médical sérieux, pas de véhicules. Les préparatifs du saut se passent à N'Djili.

Ne disposant sur place que de deux Transall C160 et d'aucun parachute, les légionnaires ont recours aux avions zaïrois (quatre C130) et aux parachutes américains T10, qu'ils ne connaissent pas :
on improvise, on bricole pour fixer l'équipement sur les harnais de parachute.

Les six avions décollent de N'Djili le vendredi 19 mai vers 12H00 et vers 16H15, larguent une première vague de 400 hommes sur l'ancien aérodrome, le temps de regrouper l'unité prenant au minimum une heure.

Il est alors 17H00/17H30 (la nuit est proche) et il est difficile pour les légionnaires de se lancer à l'assaut d'une ville comme Kolwezi. Le terrain est éminemment favorable aux embuscades.

Une deuxième vague est larguée au nord de la ville le lendemain 20 mai à 06H30, au moment même où les éléments de tête du 1 Para approchent du quartier P2.

D'après les renseignements que recueille l'officier S2 du Régiment, le Major Patte, les rebelles ont tous quitté la ville le jeudi matin. Les légionnaires auraient alors affronté des "irréguliers" dans les différentes cités africaines dans lesquelles ils pénètrent.

Il est décidé que les Belges occuperont la ville (vieille et nouvelle) et que les Français s'occuperont des cités Manika et Kanina

(22) Par rapport à un parachutage, un posé d'assaut permet un débarquement et un regroupement très rapide des troupes : en moins de 5 minutes, l'avion est complètement évacué, un périmètre de sécurité assuré. L'avion peut alors redécoller.

(23) Régiment Etranger de Parachutistes.

(24) Plusieurs personnalités belges, civiles comme militaires, ont prétendu que l'objectif de VGE était, en arrivant avant eux, d'évincer les Belges de leurs positions influentes au Zaïre.

Lors de leur avance, certaines unités belges sont arrêtées par des tirs provenant d'éléments de la Légion. Le capitaine De Wulf, commandant la 17e compagnie, reconnaît son homologue français; le "malentendu" est vite dissipé.

Mis au courant de ces incidents, l'EM du Régiment, établi sur le nouvel aérodrome, envoie deux officiers (le Lieutenant-colonel BEM Kesteloot et le Major Henrot) assurer la liaison avec le 2 REP (PC à l'hôtel Impala).

Il est décidé que les Belges occuperont la ville (vieille et nouvelle) et que les Français s'occuperont des cités Manika et Kanina, les missions respectives restant inchangées.

Ne disposant pas d'appui médical, le Lieutenant-colonel Erulin, commandant le 2 REP, demande aux deux officiers belges si ses blessés peuvent être soignés par les médecins de l'antenne chirurgicale belge, ce qui est accordé.

Dans le laps de temps qui leur est imparti (72 heures), les Paras belges évacuent la ville de ses ressortissants expatriés vers l'aérodrome. Peu refusent l'offre. Ils sont transférés vers Kamina et, de là, vers la Belgique ou vers Lubumbashi.

Il est aussi à remarquer que des ressortissants zaïrois sont, à leur demande, évacués par les Belges, ce que Mobutu interdira peu après. Le charnier du quartier P2 est découvert. La ville dégage une puanteur atroce : les cadavres jonchent les rues. On est sans nouvelles de six coopérants militaires français.

Malgré les mises en garde des légionnaires (qui sont confrontés, disent-ils, a des tirs intenses en périphérie de la ville), les Paras lancent des reconnaissances vers les missions de Mpala et de Kanzenze, ainsi que vers les barrages de Delcommune (Nzilo I) et Le Marinel (Nzilo III). Des Européens y sont sans doute présents.

Les trajets se passent néanmoins sans incident. Des contacts visuels entre Paras belges et rebelles ont lieu : ceux-ci, sachant faire la différence entre les bérets rouges inclinés à droite (les Belges) et les bérets verts inclinés à gauche (les Français) (25), aucun accrochage n'est à déplorer.

Le 22 mai, vers 04H00, l'opération "Red Bean" est terminée : le Régiment Para-Commando peut rejoindre la Belgique, mission accomplie. Un bataillon, le 1 Para, reste cependant au Shaba pour rassurer la population expatriée.

L'inévitable aspect médico-légal de la situation

Un des problèmes créés par les massacres est d'ordre médico-légal : il est important que les cadavres soient identifiés pour que le droit à la succession soit ouvert aux ayants-droit.

Sur sa requête auprès du gouvernement belge (par le truchement du Ministère de la Coopération au Développement), le Dr Jean-François Ruppol, médecin-chef de la coopération technique belge, est désigné pour identifier les cadavres d'expatriés.

Officiellement mandaté, il débarque à Kolwezi le samedi 20 mai au matin. Le QG du Régiment lui fournit un véhicule et une escorte.

N'étant pas médecin légiste, il a cependant un solide bon sens et une longue expérience au Zaïre (il y est né en 1939).

Il débute sa mission par le QG des FAZ, là où se trouve le charnier. Il y dénombre une quinzaine de cadavres et trois survivants (dont deux femmes) s'y cachent.

En tout, il identifie 80 cadavres d'expatriés, toutes nationalités confondues, par les seuls moyens à sa disposition : fouille des vêtements (recherche des pièces d'identité et des clefs des maisons), couleur des cheveux et des poils, dentition, plombages, ...

Même si les Belges ont payé un lourd tribut aux folies de Mobutu, il est réconfortant de constater, sur place, qu'ils sont encore bien accueillis au Congo

Il est aidé par les Pères Franciscains, qui lui servent de secrétaires. La mission continue après le départ des Belges : il est hébergé par le détachement militaire français.

Il connaît personnellement le Colonel Gras. Lors d'un de ses tours de ville, le Dr Ruppol tombe sur six cadavres d'Européens, nus (26).

Il propose aux militaires français de les identifier : refus poli, à quoi il lui est répondu qu'ils seront rapatriés en France et que l'identification se fera là-bas.

Un an après sa mission, les corps seront pour la plupart exhumés et rapatriés en Belgique.
Le 22 mai, Kolwezi est vide de sa population expatriée.

Cependant, trois membres du personnel de cadre de la Gécamines, sont restés sur place : deux ingénieurs et un contremaître.
L'un des ingénieurs, directeur de la mine de Kamoto, M. Jean Thiry, sait que l'eau doit être pompée en permanence de cette mine souterraine.

Or, l'électricité est coupée depuis une semaine et les pompes ne fonctionnent plus : il y a urgence, l'eau étant sur le point de noyer le dernier étage des machines.

A eux trois et avec l'aide de chauffeurs zaïrois, ils amènent le carburant permettant de faire redémarrer les groupes électrogènes de secours. Les pompes sont à nouveau opérationnelles mais il faudra quelques semaines pour que l'exhaure (27) soit complète.
Début juillet, une fois que les machines et véhicules auront été nettoyés et séchés, la production pourra redémarrer (28).



Et tout ça pour çà !

Ces événements tragiques n'ont pas renforcé Mobutu, bien au contraire.

Son régime survivra jusqu'en 1997 mais, entretemps, suite à son incurie, la Gécamines aura fait faillite, il fera massacrer des étudiants à Lubumbashi (1990, ce qui amènera la Belgique à mettre fin à toute forme de coopération) et il dressera la population du Shaba contre les Kasaiëns (la responsabilité locale en incombe à Gabriel Kyungu wa Kumwanza, actuel président de l'assemblée provinciale du Katanga).

L'influence française ne fut qu'un feu de paille. Et même si les Belges ont payé un lourd tribut aux folies de Mobutu, il est réconfortant de constater, sur place, qu'ils sont encore bien accueillis au Congo.

Dr Marc Georges
Ancien médecin du
2e Bataillon Commando



Crest du Régiment Para-Commando

(25) Le contact entre le lieutenant Dumortier et un élément rebelle me sera confirmé (en 2010) à Kinshasa par un Général des FARDC qui faisait alors partie de l'unité "Tigre" concernée.

(26) Il est probable que ces cadavres étaient ceux des coopérants militaires français, disparus dès le début de l'attaque des "Tigres".

(27) Evacuation des eaux d'infiltration hors d'une mine ou d'une carrière, par canalisation et pompage.

(28) Mobutu a prétendu que "huit ingénieurs zaïrois ont permis le redémarrage de la production", affirmation contredite par ce témoignage.

La saga d'Inga

L'histoire des barrages du fleuve Congo

François Misser, journaliste, grand spécialiste de l'Afrique depuis une trentaine d'années, s'est spécialisé dans la thématique des ressources naturelles et les questions énergétiques. Il vient de publier "La Saga d'Inga", un ouvrage géopolitique, excessivement bien documenté, qui retrace l'histoire détaillée, méticuleuse et précise des barrages d'Inga, présents et à venir et qui développe les relations complexes entre les secteurs géostratégiques du Congo.

Son étude de longue haleine l'a conduit à conclure au fait que de la puissance hydro-électrique du site d'Inga dépendent l'amélioration de l'énergie, des forêts et de l'agriculture, la réduction de la pauvreté, l'essor macroéconomique, le développement des relations extérieures du Congo, les combats devant mener à l'évolution des changements climatiques ainsi qu'à l'espoir d'une amélioration de l'écosystème et du bien-être des populations.

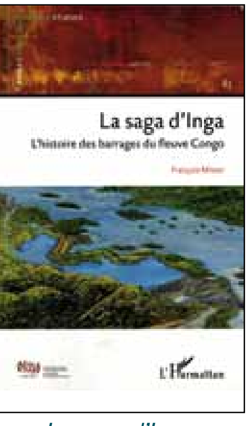
Considérant que l'Afrique est le continent du XXIe siècle, François Misser présente Inga 1 et 2 ainsi que les projets en devenir Inga 3 et Grand Inga, en tant que potentiel incontournable pour permettre au Congo de s'aligner aux côtés des autres pays africains qui connaissent aujourd'hui la croissance et le développement.
Dans la perspective de reconstruire l'Etat congolais tant au niveau régional que national, le développement et la réhabilitation d'Inga sont une priorité et la concrétisation d'investissements une nécessité.



Mémoires du Congo a rencontré François Misser pour lui demander de développer ses espoirs et ses certitudes sur cette saga de l'eau, ressource abondante et pratiquement gratuite, mise à la disposition d'un pays au très riche potentiel mais ayant cruellement souffert d'un déficit de gouvernance et de manque de vision de développement quant à arriver à faire profiter ses populations de ses propres richesses.



François Misser



La saga d'Inga. L'histoire des barrages du fleuve Congo

François MISSER

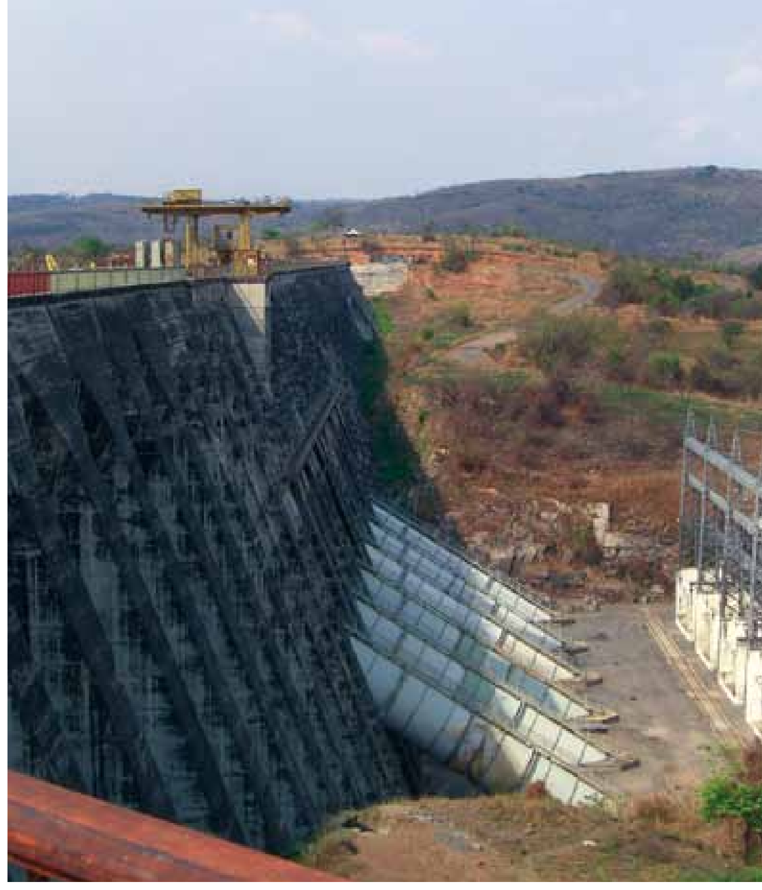
Col. "Cahiers africains", n° 83, 24 euro, 224 p

Co-edition : L'Harmattan / MRAC

En vente dans toutes les bonnes librairies et au Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren publications@africamuseum.be , http://www.africamuseum.be/research/publications/rmca/order

Mémoires du Congo :
Où en est-on, en cet été 2013, de ce vaste dossier que vous avez-vous même baptisé du nom de "saga" ? Qu'en est-il de la situation actuelle et des projets en devenir ?

François Misser :
Plus rien de neuf n'a été enregistré depuis la construction du premier barrage en 1972 et celle du second barrage en 1982. Beaucoup d'eau a coulé dans les turbines mais on n'a pas construit de nouvelles infrastructures. Même si, en 1993, à Bruxelles, une étude a été proposée par EDF pour relancer la création de Grand Inga, assortie d'interconnections électriques vers l'Egypte en passant par le Congo-Brazza, le Nigéria, le Gabon et le Cameroun d'une part et vers la Zambie, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud d'autre part en s'inspirant d'études précédentes déjà effectuées dans les années septante. Ce n'est que dans la conceptualisation de Grand Inga, et pas dans le concret, que des progrès ont été enregistrés parce que dans les années nonante, le Congo a subi une cessation de l'aide publique au développement de la part de la Belgique et de l'Union Européenne. Les deux guerres qu'a subies le Congo à cette époque n'ont pas permis de relancer les négociations. Ce n'est qu'en 2003 que la Banque mondiale, ayant constaté la dégradation de l'état des deux barrages existants, jamais entretenus depuis leur construction, exige la restauration de la capacité de production de ceux-ci. En 2003, Inga 1 et Inga 2 sont à moins de 50 % de leur capacité initiale. Inga 2 ne compte plus que trois turbines fonctionnelles sur les huit existantes. Un dialogue interminable et improductif se noue dès lors jusqu'en 2010, entre la Banque mondiale, la SNEL (Société Nationale d'électricité du Congo, gestionnaire des centrales et du réseau) et le gouvernement qui décide de nouer le dialogue avec le secteur privé.
Entretemps, Kinshasa n'a cessé de grandir, et pour répondre à la demande croissante en électricité, tant des particuliers que des entreprises, les autorités ont procédé à la réhabilitation d'une turbine d'Inga 2 tandis que le programme de réhabilitation, financé par la Banque mondiale, commence à entrer en action.
Parallèlement, dans le courant des années 2000, renaissent les discussions sur le "Western Corridor" projet d'interconnexion vers l'Afrique Australe. Il s'agit de la construction d'une ligne à haute tension, beaucoup plus courte que les projets de lignes en direction de l'Afrique du Nord (parallèle à celle existant déjà entre Inga 2 et le Katanga) allant d'un nouveau barrage (Inga 3), jusqu'en Afrique du Sud, via la Namibie et l'Angola. La "Western Corridor Company", regroupant les cinq pays intéressés par le projet, est créée.




G R 1

Malheureusement le Congo de cette époque se trouve dans un état de faiblesse extrême face à ses partenaires au sein de la Western Corridor Company (Angola, Namibie et Afrique du Sud) qui l'ont aidé dans son conflit contre le Rwanda mais qui ont aussi exigé que le Congo ne détienne que 20% des parts alors qu'il était le propriétaire de la richesse hydro-électrique. Le Congo a donc fait marche arrière et a abandonné le projet du "Western Corridor" alors que l'Afrique du Sud commençait à hésiter à se lancer dans le projet hydro-électrique d'Inga dès lors qu'elle avait l'alternative de réhabiliter ses propres centrales nucléaires et à charbon.
Fin 2011, au moment de la réélection du président Kabila, l'Afrique du Sud et le Congo signent, à Lubumbashi, un protocole d'accord pour la construction d'Inga 3 et pour le développement de Grand Inga.

MdC : ***On a tout récemment fait état, en mai dernier, de la pose d'une première pierre d'Inga 3 en octobre 2015. Cette annonce est-elle réaliste ?***

FM : Absolument,le projet Inga 3 ainsi que ses interconnexions associées (routes d'acheminement) viennent d'être présentés à Paris devant les bailleurs de fonds potentiels (Banque Africaine de Développement qui a financé les études pour la feuille de route de Grand Inga, Banque Mondiale, Banque Européenne d'Investissement). La Banque Africaine de Développement a annoncé, début juin 2013, un financement de cinq millions de dollars pour aider le Congo à structurer le projet (création de la société chargée du projet, création de la société de transport de l'électricité).
Les choses bougent mais il faudrait que le Congo vote une loi sur l'électricité de même qu'une loi sur les hydrocarbures.
Il est urgent de créer un cadre légal qui n'existe pas encore, assorti de procédures de régulations. Les mesures politiques et financières doivent être prises sans tarder et le projet doit être structuré au plus vite pour que la pose de la première pierre puisse intervenir dans un peu plus de deux ans.

La construction d'Inga 3 et de Grand Inga est le plus grand service que le Congo puisse rendre à la planète



MdC : ***Quels espoirs ces projets pourront-ils dégager au profit des populations locales ? Est-il concevable de développer des projets qui ne serviront pas majoritairement aux Congolais ?***

FM : Il faut vendre l'électricité du Congo à l'étranger pour pouvoir rentabiliser des projets nationaux qui viendront en aide aux populations locales. Les échanges doivent exister. L'interdépendance est nécessaire pour empêcher les pays de guerroyer. Ce fut l'idée de la création de la CECA en Europe au sortir de la guerre. Aujourd'hui en Afrique, cette interdépendance se manifeste notamment au niveau des marchandises congolaises qui transitent par les ports d'Afrique du Sud et demain du Mozambique et de l'Angola.
Au niveau de l'électricité, il est indispensable de développer des réseaux de basse et de moyenne tension pour satisfaire les particuliers et les PME, parallèlement aux réseaux à haute tension à destination de l'étranger.
Par ailleurs, il est impératif de développer une capacité électrique congolaise suffisante pour répondre aux besoins énergétiques du bassin minier du Katanga qui en est réduit, pour l'instant, à demander de l'électricité à la Zambie.

MdC : ***Au-delà de l'ampleur du dossier Inga qui s'étend sur plus de sept décennies, on est frappé par les incidences écologiques et environnementales qui sont omniprésentes. Il en va de même en ce qui concerne les évolutions climatiques sur le fleuve Congo et sur les centrales d'Inga dont on ne se souciait absolument pas il y a soixante ans mais qui sont aujourd'hui des éléments incontournables du dossier.***

FM : La vitesse de la déforestation constatée dans le Bas-Congo et dans le Kivu est effarante. Dans les années septante on cuisinait à l'électricité à Kinshasa mais le réseau n'a plus été développé et aujourd'hui, on utilise le charbon de bois. Si l'on veut combattre la déforestation et préserver le bien le plus précieux des Congolais (la forêt), il faut recourir à l'énergie renouvelable. Et la moins chère, c'est l'hydro-électricité.
La construction d'Inga 3 et de Grand Inga est le plus grand service que le Congo puisse rendre à la planète, car si l'Afrique du Sud cesse de recourir à son énergie à base de charbon pour consommer l'énergie d'Inga, elle contribuera considérablement à l'amélioration des conditions

Survol des rapides



climatiques. Mais c'est un sujet qui dépasse le Congo et l'Afrique du Sud et qui devrait être débattu au sein du G8.
Quant aux évolutions environnementales et leurs incidences sur la capacité du fleuve à alimenter les centrales existantes, on constate depuis plusieurs années, une baisse de l'étiage dans le bassin du Congo. En quelques décennies, la navigabilité de l'Oubangui est passée de 11 à 5 mois par an, à cause de la baisse des précipitations. Par ailleurs, on a aussi constaté la baisse des lacs Kivu et Tanganyika qui alimentent également le bassin du Congo. La CICOS (Commission internationale du Bassin Congo – Oubangui – Sangha et qui regroupe les deux Congo, le Centre-Afrique et le Cameroun) a constaté le phénomène. La diminution de la quantité d'eau pourrait amener à réviser les calculs de puissance. Par ailleurs le manque d'entretien du canal d'amenée de l'eau aux turbines et des installations électriques (dragues en mauvais état, herbes, accumulation de sable dans les canaux d'amenée) a une incidence sur les centrales existantes d'Inga et amoindrit la productivité des turbines. Si l'on cherche à apporter une solution à ces problèmes et si on arrive à associer la puissance d'Inga à une bonne distribution, on pourra fournir une bonne énergie aux ménages et veiller à la préservation de l'environnement.

MdC : ***Vous avez consacré un chapitre de votre livre, intitulé "le naufrage de la chasse aux trésors" à la disparition de Philippe de Dieuleveult. On pourrait le considérer comme un chapitre anecdotique dans l'ensemble du travail scientifique, technique et géopolitique que vous avez réalisé. Est-il vraiment anecdotique à vos yeux ?***

FM: J'ai voulu souligner que, sans l'importance stratégique d'Inga, on ne peut expliquer la raison pour laquelle on a échafaudé l'idée d'un meurtre prémédité, dont le mobile serait la crainte que Dieuleveult et ses compagnons s'apprêtaient à saboter les barrages d'Inga. Il n'était pas non plus concevable d'écrire un livre sur Inga sans rendre hommage à des hommes qui ont accompli un acte de bravoure. On a lancé tellement de théories complètement échevelées qu'il fallait en parler. Philippe de Dieuleveult était l'invité personnel du Maréchal Mobutu qui avait donné son aval pour cette expédition qui devait en principe apporter une belle opportunité de publicité pour lui-même et son pays. Sauf preuve du contraire, j'ai l'intime conviction qu'il s'agit d'un accident.

On constate depuis plusieurs années, une baisse de l'étiage dans le bassin du Congo. En quelques décennies, la navigabilité de Oubangui est passée de 11 à 5 mois par an, à cause de la baisse des précipitations

MdC : ***Dans le contexte de la constatation de la mauvaise gestion opérée par la SNEL, pour laquelle on peut estimer qu'elle n'en a pas toujours été entièrement responsable, on est en droit de se demander qui, dans le futur, pourra gérer la vente de courant électrique ?***

FM : Il y a un constat clinique qui a été fait par une commission sénatoriale du Congo qui démontre une mauvaise gestion, des choix erronés et notamment de mauvais choix techniques de la part de la SNEL. On est aussi en droit de se dire que la SNEL n'est pas forcément dans une situation aussi mauvaise qu'on veut bien le dire. On se trouve face à une problématique de dettes croisées. Elle doit beaucoup d'argent mais on lui en doit aussi beaucoup. C'est notamment le cas de la Gécamines, la Regideso …. Avant de construire plus grand, il faudrait d'abord améliorer la gestion de ce que l'on a.



A travers "La Saga d'Inga", François Misser a voulu retracer trente ans de l'histoire du Congo, dans le contexte d'un site d'Inga qui, à l'heure actuelle n'est exploité qu'à concurrence de 4 % de sa capacité tandis que sur 75 millions d'habitants, 62,5 millions n'ont pas accès à l'électricité. Et pourtant, Inga dont l'idée de la construction de barrages remonte à l'époque coloniale, représente le plus grand potentiel hydro-électrique au monde.
Reste à concrétiser désormais les défis de sa conception tant au niveau technique, politique et financier, qu'à celui de sa mise en œuvre et de sa gestion.

■ Chantal Schaller

Photos : Yves de Campos,
Thierry Claeys Boùùaert

Inga 3 et Grand Inga

La construction du barrage d'Inga 3 n'est qu'une première étape sur la route de Grand Inga. Dans un premier temps, le cours du fleuve Congo sera détourné vers une vallée parallèle, la Bundi, par la construction d'un barrage (Inga 3) de 100 mètres de dénivelé. Par la suite, le fleuve sera complètement barré (Grand Inga), sur la totalité de sa largeur pour ne plus permettre le passage du fleuve que par la vallée de la Bundi. La coupure du fleuve ne sera cependant pas totale puisqu'il est prévu de continuer à alimenter Inga 1 et Inga 2 par un bras de dérivation pou permettre à ses deux centrales de continuer à fonctionner.



Les guépards de Mobutu

Petite histoire d'une photo historique

Fin des années soixante, début des années septante, l'aide de camp du général Mobutu, le Lieutenant-Colonel John Powis de Tenbossche, fit appel aux services de notre Président, Roger Gilson.

Il lui demanda de lui trouver un couple de guépards pour le zoo privé du chef de l'Etat situé sur ce qui ne s'appelait pas encore à l'époque le mont Ngaliema.

Roger Gilson demanda l'aide du premier ministre de Rhodésie, Ian Smith, qui fit capturer ce superbe couple de félins au Botswana et le fit transporter par avion spécial affrété par Air Transport, dont il était le président, de Salisbury (Harare) à Kinshasa. En témoigne la photo les montrant se reposant à leur arrivée au Congo.

La fin de l'histoire est moins heureuse. Les gardiens du zoo, croyant bien faire et voulant soigner le mieux possible les deux guépards, leur donnèrent une nourriture trop riche et trop abondante à laquelle ils ne purent résister longtemps.

■ CS



Photo Roger Gilson

Elisabethville, d'emblée, je l'ai aimée

**A l'heure du premier terme au Bandundu, une proposition intéressante me fut faite pour œuvrer au Katanga.
L'homme est ainsi fait, (auri sacra fames), je l'ai acceptée.
En février 1951, j'atterrissais à Elisabethville. Une région bien différente de celle que je venais de quitter. D'emblée je l'ai aimée. Je quittais le royaume des Bayaka et leur Kiamfu pour celui des Bayeke et leur Mwami, des Balunda et leur Mwaant Yaav. Des terres de l'éléis à celles du cuivre, je passais de la fournaise équatoriale à la douceur des hauts plateaux.**

De 1951 à 1962, j'y ai dirigé la société PROCONGO. Onze années au cours desquelles j'ai pu créer une entreprise technico-commerciale et la mener aux objectifs de ses actionnaires américains. Tâche captivante à laquelle s'ajoutait l'obligation de prospecter une clientèle étendue à l'ensemble du Congo. Quel émerveillement au parcours des grands espaces, quelle fierté aussi au spectacle des réalisations industrielles, agricoles et minières belges réussies en moins de cinquante ans. Au-delà des contacts noués avec de nombreux chefs d'entreprise, ces longs voyages, en voiture le plus souvent, m'ont, par l'approche d'ethnies locales diverses, offert le privilège d'en découvrir et apprécier les valeurs.

En famille, les moments de loisirs nous amenaient régulièrement sur les chemins de la périphérie éviloise. Route de Kasenga, au "Sourire d'avril", charmante auberge tenue par un couple de pensionnés du BCK, on dégustait de délicieuses tartines au fromage blanc fait maison. De même entre la Ruashi et la Lupopo, "La Chaumière", autre relais de campagne où s'étaient installés les Van Opstael.
Lui, ancien pilote de la SABENA des temps héroïques. Elle, Rita Carli, une cantatrice des années 1930 qui animait les soirées de l'Alhambra. Ou encore, sur la route de Jadotville, "Les sept sources", une jolie maisonnette dans un jardin tropical irrigué par ces sources, où un couple d'Anglais cultivait des orchidées.
Dans la capitale du cuivre, les possibilités sportives ne manquaient pas.
Pour les nageurs, une somptueuse piscine près du stade de la Victoire ou celle du Lido en bordure des cascades de la Lubumbashi, voire encore les eaux vert-malachite de l'ancienne mine de l'Etoile. Les amateurs de ballon rond se pressaient, tous les dimanches, au stade de l'avenue Churchill.

Quelle fierté au spectacle des réalisations industrielles, agricoles et minières belges réussies en moins de cinquante ans.

Sept clubs se disputaient le championnat européen de la ligue du Katanga.
Des matchs étaient organisés contre des équipes de Rhodésie du Nord. Des équipes belges de division I sont venues affronter à E'ville une sélection katangaise et la fameuse équipe africaine des Simbas.
Les terrains de tennis ne se comptaient plus et le golf de la Karavia offrait 18 trous aux amateurs de ce sport.
Pour les gastronomes, des restaurants de qualité s'ajoutaient à ceux des hôtels Kemp's, du Katanga, de Bruxelles, Elisabethville, Albert 1er ... On citait : "Chez Fred", le "Ranch", le guest-house Sabena et bien



Le personnel de Procongo, à l'époque où Paul Roquet en assurait la direction

d'autres comme le spécialiste du barbecue "Chez Klomp". Des boites de nuit, la plus renommée était "Le Relais", mais il y avait aussi "La Boite à Musique" chaussée de Kasenga, et "Le Miami" de la Kafubu lequel devait, après la fin de l'indépendance du Katanga, connaître la préférence des mercenaires suédois de l'ONU avides de sensations locales.
Elisabethville comptait de nombreux clubs privés dont le cercle Albert-Elisabeth était le plus huppé, un splendide théâtre construit selon les plans de l'architecte Claude Strebelle et trois salles de cinéma, le "RAC", le "Palace" et le "Coliseum" de la place de la poste à côté du célèbre "Café des Sports".
Dans la prospérité économique de la décennie 50-60, la ville s'embellissait et s'étendait. Si ses brillantes perspectives d'avenir entretenaient l'heureuse quiétude de ses habitants européens, elles confortaient aussi les espoirs de sa population africaine qui attendait d'y être plus largement associée.
De sombres nuages s'accumulaient, hélas, à l'horizon.

1960. Abandonné par son ex-métropole, le Katanga est livré aux rapaces de l'ONU dont les mercenaires envahissent Elisabethville

Venu de l'ouest et du nord, un vent de révolte soufflait.
1960 : la Belgique se hâte d'improviser une indépendance incroyablement irréfléchie. Le 30 juin, l'orage éclate et gronde partout.
Onze jours plus tard, le Katanga, conscient du sort que lui préparent les prédateurs qui l'envient et les concurrents qui le jalousent, décide de prendre en main son sort politique.


Le Cercle Albert-Elisabeth

Mais le monde, pour qui le droit des gens comme celui des peuples n'est qu'un slogan de façade, s'y oppose. Abandonné par son ex-métropole, le Katanga est livré aux rapaces de l'ONU dont les mercenaires (où se distinguent les tueurs éthiopiens, Gurkhas et autres aviateurs suédois) envahissent Elisabethville.
Les formidables outils qu'y avaient introduits les colonisateurs vont être détruits, volés ou progressivement abandonnés. Aux Africains qui souhaitaient pouvoir en profiter ne resteront que les "bienfaits" de la mascarade démocratique imposée par les "libérateurs" onusiens.
Le dimanche en famille, nous n'irons plus au "Sourire d'avril", ses propriétaires ont été assassinés.
En 1962, ma société PROCONGO fut dissoute sur décision de son conseil d'administration.
Cette rupture fut, pour moi, douloureuse.

La Cathédrale



Au moment des adieux à mes collaborateurs et amis, mesurant la force des liens qui nous unissaient, j'ai réalisé la puissance de ceux que nous avions noués avec un pays infiniment attachant.

Profonde était mon amertume d'avoir à abandonner à leur sort ses habitants que j'avais appris à connaître et apprécier.

Les bâtiments de Procongo, dans le quartier industriel d'Elisabethville/Lubumbashi



Avec eux et nombre d'idéalistes, n'avions-nous pas rêvé d'un pays nouveau, conscient de son passé mais tourné vers un avenir de progrès pour tous, dans la sérénité par la justice et la paix ?
Acta est fabula.

■ Paul Roquet

L'Union minière et sa cheminée

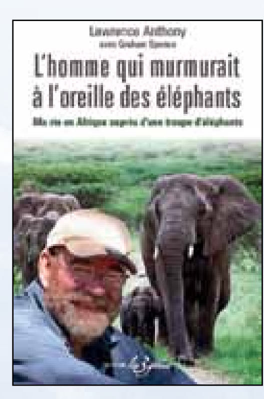


Place de la Poste

L'hommage des éléphants

Spectacle étonnant que ce troupeau d'éléphants qui s'est soudain mis en route, en file indienne, lente procession à travers la savane sud-africaine. Pendant des heures, les grands pachydermes ont progressé, sans s'arrêter, sans se nourrir, tout entier concentrés sur leur objectif situé à plus d'une vingtaine de kilomètres. Au même moment, un second groupe s'ébranlait, à des lieues de là, vers la même destination, avec la même détermination, jusqu'à la grande maison des Anthony, en bordure de la réserve Thula Thula.

Deux jours plus tôt, le 7 mars 2012, un homme s'était éteint, un personnage hors du commun, une légende en Afrique du Sud, un chantre de la conservation de la nature. Cet homme, Lawrence Anthony, était leur ami et les éléphants, menés par deux grandes matriarches, ont traversé la réserve pour venir lui rendre un dernier hommage. Comment ont-ils su, avec une telle précision, quand et où Lawrence Anthony avait succombé à une crise cardiaque foudroyante ?
Télépathie, prescience, perception extra sensorielle ?
Deux jours durant ils restèrent là, près de la maison, sans manger, à pleurer leur ami décédé. La famille d'Anthony était particulièrement touchée, les éléphants n'ayant plus approché la maison depuis plus de 18 mois. Mais tous connaissaient le lien puissant qu'Anthony avait tissé avec les pachydermes qu'il avait sauvés et qui lui témoignaient aujourd'hui leur reconnaissance, leur respect, leur affection.



Lawrence Anthony

Lawrence Anthony, était leur ami et les éléphants, menés par deux grandes matriarches, ont traversé la réserve pour venir lui rendre un dernier hommage

Rien ne prédestinait Anthony à une vie aventureuse. Né à Johannesburg, il a grandi au Zimbabwe, en Zambie et au Malawi.
Il suivit d'abord les traces de son père dans les assurances, consacrant son temps libre à la nature, son hobby. Vers le milieu des années 1990, sa passion l'emporta, il abandonna sa carrière et acheta Thula Thula, une des plus grandes réserves privées d'Afrique du Sud (2.000 hectares).
Il s'y installa et y édifia un lodge pour accueillir les touristes amateurs de vie sauvage.
Ardent défenseur des espèces animales, il s'attacha à la protection de la nature sous toutes ses formes, s'efforçant de convaincre les populations indigènes du bénéfice qu'elles pourraient tirer de la création de réserves. Il fut l'un des principaux contributeurs à la proposition des Nations-Unies d'interdire aux belligérants de s'attaquer à des zones de protection animale ou des jardins zoologiques.
Lorsque les Américains et leurs alliés envahirent l'Irak le 20 mars 2003, Lawrence Anthony se précipita dans la foulée pour assurer le sauvetage des animaux du plus grand zoo du Moyen Orient. Cette épopée fit l'objet de son premier livre : L'Arche de Babylone (2007).
En 2006, il négocia avec les chefs rebelles en RDC la préservation des quatre derniers rhinos blancs du Nord, race spécifique du Parc de la Garamba et malheureusement éteinte aujourd'hui. Ce combat est retracé dans son dernier livre: Les derniers rhinocéros.
Anthony ne s'intéressait pas particulièrement aux éléphants jusqu'en 1999, lorsqu'on lui parla de la menace pesant sur un groupe d'éléphants en pleine zone de conflits. Complètement traumatisés, ils semaient la terreur parmi les villageois qui



voulaient les abattre. Anthony se précipita et parvint à ramener le troupeau à Thula Thula. Il lui fallut du temps pour gagner la confiance des animaux agités et violents. Comme il le dit lui-même : "Pour sauver leurs vies, je devais rester auprès d'eux, les nourrir, leur parler. Mais surtout être avec eux jour et nuit". Une fois le contact établi, les éléphants ont progressivement retrouvé leur équilibre et tissé des liens privilégiés avec leur sauveteur. Le livre *"L'homme qui murmurait à l'oreille des éléphants"* (2009) retrace cette épopée, les liens tissés, les échanges noués, le mode de communication entre l'homme et les éléphants et entre ceux-ci et leurs congénères.
Lors du service funèbre pour Anthony, le rabbin Leila Gal Berner déclara : "S'il fallait avoir une preuve de la merveilleuse interdépendance de tous les êtres vivants, les éléphants de la réserve de Thula Thula nous l'ont donnée. Le cœur d'un homme s'arrête, et le cœur de centaines d'éléphants est en deuil. Le cœur de cet homme a offert la guérison à ces éléphants, et maintenant, ils sont venus pour rendre un hommage affectueux à leur ami."

Il ne fait aucun doute pour beaucoup que, comme les humains, les animaux sont capables de sentiments et d'émotions dont la plus évidente et la moins ambiguë est certainement la douleur.
Nombreux sont les animaux qui manifestent leur chagrin et développent certains symptômes physiques à la mort d'un proche. Les éléphants se montrent particulièrement sensibles à la perte d'un être cher qu'ils ont beaucoup de mal à accepter, s'efforçant souvent de le ramener à la vie. Ils manifestent clairement leur peine et semblent devoir faire un véritable travail de deuil.

Les animaux sont capables de sentiments et d'émotions dont la plus évidente est certainement la douleur. Nombreux sont les animaux qui manifestent leur chagrin et développent certains symptômes physiques à la mort d'un proche



Certains chercheurs ont noté que cette compassion des éléphants peut s'étendre à d'autres espèces, y compris aux humains. D'autre espèces comme les primates sont également très sensibles à la mort d'un des leurs, et il n'est pas rare que leur peine se transforme en dépression, voire même entraîne leur mort. Certaines espèces observent d'ailleurs de véritables rites funéraires. Pour certains chercheurs, ces rites permettent de renforcer la cohésion du groupe au moment précis où la mort d'un des leurs pourrait l'affaiblir. Le deuil chez les animaux reste un mystère, il ne semble jouer aucun rôle en termes d'évolution ou de reproduction. Sans doute est-ce pour eux comme pour les humains le prix à payer pour une relation intense, source à la fois de bonheur et de chagrin.

■ Françoise Moehler – De Greef

Roasio
Les anciens du Congo, prêts à témoigner

Après la découverte de ce charmant musée que nous vous avons déjà présenté dans notre revue N°25 de mars 2013, nous y sommes retournés, invités par la présidente Madame Velia Micheletti le 7 mai dernier. Paul Vannès, notre administrateur délégué était pressenti pour présenter "Mémoires du Congo", son histoire et ses buts.

Une affiche placardée dans tous les villages des alentours annonçait l'événement (voir la reproduction ci-contre) et près de soixante personnes se sont retrouvées dans la salle polyvalente du musée.

Paul Vannès présenta un exposé unanimement apprécié, à un public conquis et particulièrement intéressé, qui posa de très nombreuses questions.

Très chaleureusement applaudi, notre administrateur délégué fut admirablement accueilli par les participants qui le convièrent, à l'issue de sa conférence, à déguster quelques spécialités locales préparées par des membres bénévoles.

Le français était de mise car tous les participants, anciens du Congo et/ou du Ruanda-Urundi maîtrisent parfaitement la langue de Voltaire.

A l'appel de notre orateur, plus de dix personnes se sont chaleureusement portées candidates à effectuer un témoignage concernant leur vie en Afrique centrale : récits que nous serons heureux d'insérer dans notre base de données.

Voici les noms de ces futurs témoins. Peut-être y reconnaîtrez-vous l'une ou l'autre de vos connaissances :

Jean-Pierre Bianchina, Rita Ceschino, Rosy Gualinetti, Vittorio Marucchi, Mirna et Renato Meneghini (de Canino), Christiane Noca, Claudio Noca, Giovanni Oliaro, Giovanni Peuto, Franco Polla, Patrizia Quaglia et Massimo Uglietti.

A l'appel de notre orateur, plus de dix personnes se sont chaleureusement portées candidates à effectuer un témoignage concernant leur vie en Afrique centrale

Le travail de préparation de ces auditions a déjà commencé et les premiers enregistrements devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année. Dès à présent un premier enregistrement est déjà en boîte puisque Guido Micheletti, membre de "Niambo" avait répondu à un appel lancé lors de notre première visite, fin 2012.

Suite au succès de ces premiers contacts entre les représentants de Mémoires du Congo et les habitants de Roasio, Velia Micheletti désire développer la diffusion des témoignages existants et présenter nos documentaires à ce public italien, intéressé par nos réalisations et tout ce qui touche aux souvenirs des moments passés sous le soleil d'Afrique.

A bientôt à Roasio !

■ Marie-Andrée Chantrain

MUSEO DELL'EMIGRANTE - ROASIO

Il giorno 7 maggio 2013, alle ore 18,00, presso la sala polivalente del Museo dell'Emigrante di Roasio in Frazione Sant'Eusebio

si svolgerà un incontro dedicato al

Congo Belga

a cura del Sig. Paul Vannès, direttore responsabile del periodico "MEMOIRES DU CONGO et du Ruanda-Urundi", che sta raccogliendo testimonianze sulla vita degli emigrati in questo Paese.
Sarà accompagnato dalla Sig.ra Marie-Andrée Chantrain, autrice dell'articolo che il periodico ha dedicato al nostro museo, e dal Sig. Guido Micheletti, roasiano emigrato in Congo.

Tutti coloro che, per motivi diversi, hanno vissuto in questo paese dell'Africa o sono interessati all'argomento sono invitati a partecipare.

Museo dell'Emigrante – Via Vittorio Veneto, 75 – 13060 ROASIO (VC)


Veilia Micheletti, présidente du musée de Roasio, et Paul Vannès, en grande discussion à l'issue de la conférence


Une réception animée, au détour des allées du Musée de Roasio


Gros succès de foule pour cette présentation de "Mémoires du Congo"

Associations - Calendrier 2013

Tableau des rencontres des cercles d'anciens d'outre-mer.

Ce calendrier annuel est ouvert à toutes les associations belges d'anciens d'outre-mer, de droit comme de fait, sur simple coup de fil au 0496 20 25 70 ou 087 77 68 74.

AKIMA : Amicale des anciens du Kivu, du Maniema et d'Albertville - 02 375 12.42
ARAAOM : Association royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège - 0486 74 19 48
ARR64 : Amicale des rescapés de la rébellion de 64 - 0494 47 64 27 ou 0476 40 31 12
ASAOM : Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa - 0477 75 61 49
CRAA : Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm - 080 21 40 86
CONGORUDI : Association royale des anciens du Congo belge et du Ruanda-Urundi – 02 511 27 50
FBC : Fraternité Belgo Congolaise
FP-AMI-VRIEND : Vereniging van de oud-gedienden en vrienden van de Openbare Weermacht van Belgisch Congo Sectie West-Vlaanderen – 059 80 06 81 of 050 60 71 44
KDL : Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katang-Dilolo-Léopoldville -04 253 06 47
MDC : Mémoires du Congo et de Ruanda-Urundi - 071 33 43 73

2013	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
AKIMA		04 RA							
ARAAOM		20 CG				8 FA	20 RG		
ARR64			15 RR						
ASAOM		5 FP	30 JS				20 FA		
CRAA			16 JS				24 VC		7 MO
CONGORUDI						19 CO	27 MO		
FBC									
FP-AMI-VRIEND						7 JS			
KDL-BCK						7 RA			
MDC		14 PR					8 PR	12 PR	10 PR

CODES : AG = assemblée générale. MO = moambe. CH = choucroute. BA = bonana. CG = coin des gastronomes. CO = cocktail. FA = fête anniversaire. FP = fête du printemps. FR = fête de la rentrée. JS = journée du souvenir. PR = projections MdC.
RA = retrouvailles annuelles. RG = repas gibier (fête de l'automne). RR = repas de rencontre. VC = visite culturelle.

Activités

Second semestre 2013

Dans le bâtiment annexe du Musée de Tervuren (bâtiment CAPA) environ 200 mètres à droite en venant de Bruxelles, après les 3 bâtiments principaux du musée et le parking de l'éléphant.
Adresse : Leuvensesteenweg 17, Tervuren.
Auditorium au 3e étage. Le parcours sera fléché.

Accueil dès 9H30. Interruption de 12H00 à 14H00 : moambe à la cafétéria du Musée
Prix à payer sur place : 22 euros. Moambe : 18 euros + part. à la location de la salle : 4 euros
Pour les personnes ne prenant pas la moambe : participation à la location de la salle : 5 euros
Le café est actuellement distribué par le propriétaire de la salle et payé séparément.

Votre paiement sur notre compte 363-0026918-89
(ou IBAN : BE45 3630 0269 1889 BIC : BBRUBEBB) fait office de réservation.
Tél. : 02/649.98.48 (uniquement pour des renseignements et des annulations).

Mardi 08/10
10H30 : Courts métrages d'André Bossuroy présentant les enquêtes de trois jeunes reporters belges de la génération Erasmus. Celles-ci ont rencontré dans la région des Grands Lacs des ONG actives dans le domaine de la santé maternelle et infantile.
12H30 : Déjeuner à la cafétéria du Musée : Moambe
14H00 : R.P. Jean-Paul Steenackers de la congrégation des Missionnaires d'Afrique (ex-Pères Blancs d'Afrique) témoigne de sa vie au Rwanda et au Congo de 1963 à 2010.

Mardi 12/11
10H00 : Le "Grand Orient de Belgique" au Congo Belge par Henk Brat
11H00 : Vincent de Paul Uluma, médecin à Kikwit (R.D.Congo).
14H00 : Le cycle du serpent, film de Thierry MICHEL
Au coeur du continent, après 30 années d'indépendance et 25 années de mobutisme, quel avenir pour le Congo démocratique ? Durant 5 semaines, Thierry Michel a filmé Kinshasa, la capitale du Zaïre, sous toutes ses coutures : la Kinshasa de la mendicité, de la bourgeoisie d'affaires, des hauts dignitaires et des victimes de la dictature.

Mardi 10/12
10H30 : Kaléidoscope des Forums de 2013
11H30 : Jacques Brassine : l'Ommegang
14H00 : Rallye d'Hélène + orchestre philarmonique de Kinshasa
Si des personnes non-membres sont invitées, il nous serait agréable d'en connaître les coordonnées. Nous vous en remercions d'avance.

NB : En sus des séances de projections mensuelles, MdC organise tous les quinze jours un forum. Pour les dates, prière de contacter le 02 649 98 48.

De 622 au XXe siècle L'esclavage en terre d'Islam

Après la mort du prophète Mahomet et la soumission de la péninsule arabe, les musulmans conquièrent les rives méridionales et orientales de la Méditerranée. Multipliant les prises de guerre, ils prolongent dans ces régions l'esclavage à la mode antique et inaugurent aussi une longue et douloureuse traite négrière qui va saigner l'Afrique noire jusqu'à la fin du XIXe siècle.
L'esclavage en terre d'islam est hélas une réalité qui dure toujours comme le montre l'anthropologue Malek Chebel.

Le Coran, texte sacré de l'islam, entérine l'existence de l'esclavage (voir la sourate XVI, Les abeilles) tout comme d'ailleurs les textes bibliques. Notons que le premier muezzin désigné par le Prophète pour l'appel à la prière est un esclave noir du nom de Bilal originaire d'Éthiopie.

La loi islamique ou charia, qui s'appuie sur le Coran et les dits du prophète (hadiths), considère qu'en pays d'islam, seuls sont esclaves les enfants d'esclaves et les prisonniers de guerre. Elle autorise d'autre part la réduction en esclavage de quiconque provient d'un pays non musulman (si un esclave vient à se convertir, il n'est pas affranchi pour autant).

Très tôt, du fait de la rapidité même de leurs conquêtes, les Arabes se heurtent à une pénurie d'esclaves. Ils ne peuvent asservir les populations des pays soumis à leur loi et se voient donc dans l'obligation d'importer en nombre croissant des esclaves des pays tiers, qu'ils soient ou non en voie d'islamisation.

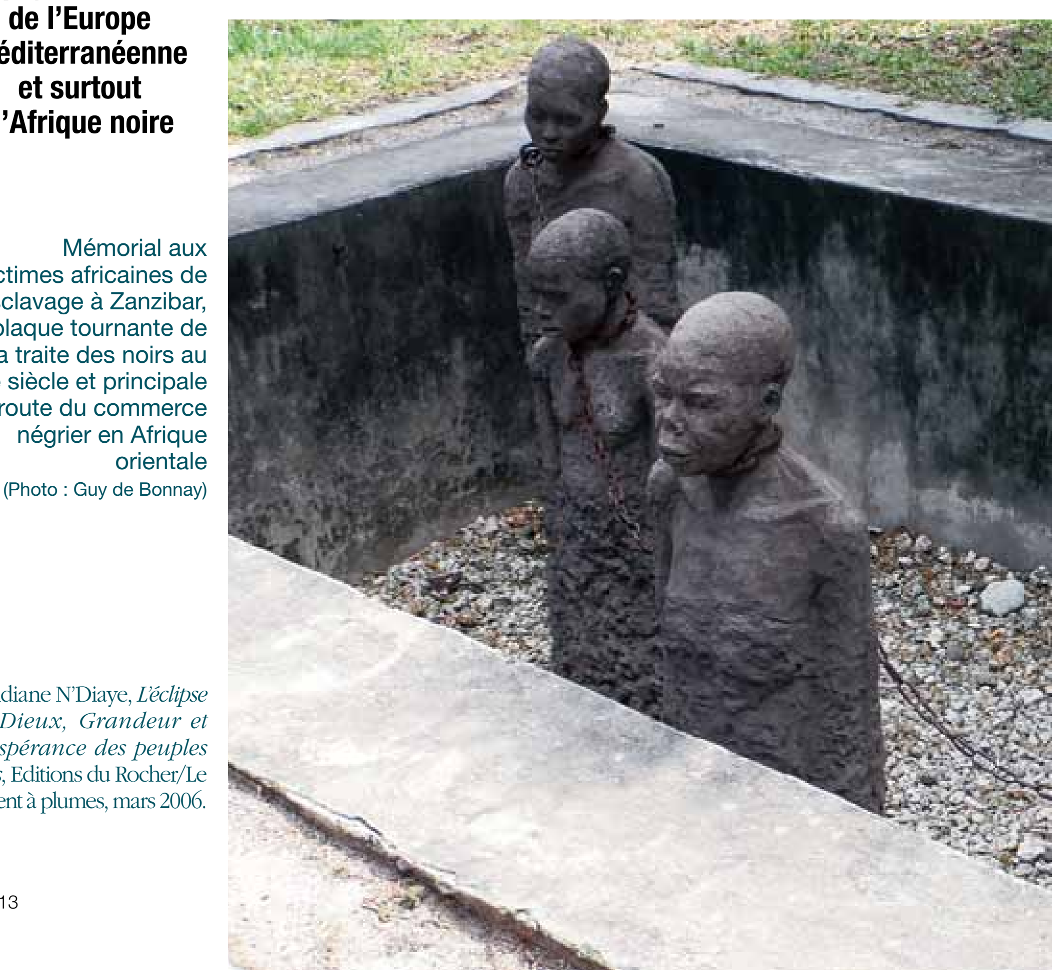
Comme les chrétiens du haut Moyen Âge, ils s'abstiennent de réduire en esclavage leurs coreligionnaires mais cette règle souffre de nombreuses transgressions et l'on ne rechigne pas à asservir des musulmans, notamment noirs, au prétexte que leur conversion est récente (1).



Pour les tâches domestiques et les travaux des ateliers et des champs, les sujets du calife recourent à d'innombrables esclaves en provenance des pays slaves, de l'Europe méditerranéenne et surtout d'Afrique noire

Une économie fondée sur l'esclavage

L'esclavage devient rapidement l'un des piliers de l'économie de l'empire abbasside de Bagdad du fait de très nombreuses prises de guerre et de l'avènement d'une très riche bourgeoisie urbaine. Pour s'en convaincre, il n'est que de lire *"Les Mille et Une Nuits"*, un recueil de contes arabes censés se dérouler sous le règne du calife Haroun al-Rachid, contemporain de Charlemagne.
Les harems du calife et des notables de Bagdad se remplissent de Circassiennes. Il s'agit de femmes originaires du Caucase et réputées pour leur beauté; ces belles esclaves ont continué jusqu'au XXe siècle à alimenter les harems orientaux en concurrence avec les beautés noires originaires d'Éthiopie. Pour les tâches domestiques et les travaux des ateliers et des champs, les sujets du calife recourent à d'innombrables esclaves en provenance des pays slaves, de l'Europe méditerranéenne et surtout d'Afrique noire.
Ces esclaves sont maltraités et souvent mutilés et castrés.
D'autres esclaves et eunuques sont employés comme soldats et chefs de guerre par les différentes dynasties musulmanes, du



Mémorial aux victimes africaines de l'esclavage à Zanzibar, plaque tournante de la traite des noirs au 18è siècle et principale route du commerce négrier en Afrique orientale
(Photo : Guy de Bonnay)

(1) Tidiane N'Diaye, *L'éclipse des Dieux, Grandeur et désespérance des peuples noirs*, Editions du Rocher/Le Serpent à plumes, mars 2006.

Maroc aux Indes. Ces esclaves-là accèdent parfois à des fonctions élevées et parfois au pouvoir suprême. Ainsi en est-il des fameux Mamelouks d'Égypte, que Bonaparte devra combattre en 1798.

Eunuques et castrats

Inventée et développée à grande échelle par la Chine impériale, exportée dans les pays musulmans et jusqu'en Italie (les castrats), l'exploitation des eunuques (hommes castrés) est l'une des formes d'esclavage les plus inhumaines qui soient.
Elle poursuit deux objectifs principaux : empêcher que les esclaves étrangers ne fassent souche. Eviter les relations sexuelles entre les femmes des harems et leurs serviteurs. Les castrats sont aussi recherchés par les mélomanes pour leur voix très aigüe. La castration consiste en l'ablation des parties génitales, soit totale, soit limitée aux testicules (pour empêcher la reproduction). Elle est le plus souvent pratiquée à la pré-adolescence et se solde par une mortalité effroyable.
Les esclaves mâles originaires d'Afrique noire sont généralement castrés en Égypte par des moines coptes pour le compte des trafiquants musulmans.
À l'époque carolingienne, les captifs slaves destinés aux marchés orientaux sont quant à eux castrés à Verdun, principal marché d'étape de ce trafic.

Esclaves blancs en terre d'islam

Dans les premiers temps de l'islam, les notables de Bagdad s'approvisionnent en esclaves blancs auprès des tribus guerrières du Caucase mais aussi auprès des marchands vénitiens qui leur vendent des prisonniers en provenance des pays slaves, encore païens.
À la fin du Moyen Âge, comme le vivier slave s'épuise du fait de la christianisation de l'Europe orientale, les musulmans se tournent vers les pirates qui écument la Méditerranée.
Ces derniers effectuent des razzias sur les villages côtiers des rivages européens, y compris même dans l'océan Atlantique jusqu'aux limites du cercle polaire. En 1627, des barbaresques algérois lancent un raid sur l'Islande et en ramènent 400 captifs. Le souvenir des combats livrés par les habitants à ces pirates perdure dans ... la tête du prisonnier maure qui sert d'emblème à la Corse.


Plaque commémorative à l'entrée de la maison du marchand d'esclave Tippo Tip à Zanzibar : "Résidence du fameux commerçant arabe qui a construit un vaste empire commercial dans l'est du Congo au 19è siècle. Au moment de la colonisation belge au Congo, il revint à Zanzibar où il acquit de vastes plantations de clous de girofle et construisit sa maison. Il est mort en 1905 et est enterré à proximité de celle-ci."
(Photo : Guy de Bonnay)

On évalue à plus d'un million le nombre d'habitants enlevés en Europe occidentale entre le XVIe et le XVIIIe siècle, au temps de François 1er, Louis XIV et Louis XV.
Ces esclaves, surtout des hommes, sont exploités de la pire des façons dans les orangeraies, les carrières de pierres, les galères ou encore les chantiers d'Afrique du nord (2).
Des organisations chrétiennes déploient beaucoup d'énergie dans le rachat de ces malheureux, tel Miguel de Cervantès ou plus tard Saint Vincent de Paul.
Pendant la même période, en Europe orientale et dans les Balkans, les Ottomans prélèvent environ trois millions d'esclaves.
Jusqu'au début du XIXe siècle, les princes de la côte nord-africaine tirent eux-mêmes de grands profits de la piraterie en imposant



Allégorie de l'esclavage (Musée Royal de Tervuren)
Photo : CS)



de lourds tributs aux armateurs occidentaux en échange de la garantie que leurs navires ne seront pas attaqués par les pirates. En 1805, le président américain Thomas Jefferson lance une expédition navale contre le dey de Tripoli, en Libye, pour l'obliger à renoncer à ce racket. Le dey d'Alger le poursuivra quant à lui jusqu'à la conquête française en 1830.

Esclaves noirs en terre d'islam

Si la traite des esclaves blancs a rapidement buté sur la résistance des Européens, il n'en a pas été de même du trafic d'esclaves noirs en provenance du continent africain.
La traite arabe commence en 652, vingt ans après la mort de Mahomet, lorsque le général arabe Abdallah ben Sayd impose aux chrétiens de Nubie (les habitants de la vallée supérieure du Nil) la livraison de 360 esclaves par an.
La convention, très formelle, se traduit par un traité (bakht) entre l'émir et le roi de Nubie Khalidurat.
La traite ne va cesser dès lors de s'amplifier. Les spécialistes évaluent de douze à dix-huit millions d'individus le nombre d'Africains victimes de la traite arabe au cours du dernier millénaire, du VIIe au XXe siècle.
C'est à peu près autant que la traite européenne à travers l'océan Atlantique, du XVIe siècle au XIXe siècle.
Le trafic suit d'abord les routes transsahariennes. Des caravanes vendent, à Tombouctou par exemple, des chevaux, du sel et des produits manufacturés.
Elles en repartent l'année suivante avec de l'or, de l'ivoire, de l'ébène et... des esclaves pour gagner le Maroc, l'Algérie, l'Égypte et, au-delà, le Moyen-Orient.
Au XIXe siècle se développe aussi la traite maritime entre le port de Zanzibar (aujourd'hui en Tanzanie) et les côtes de la mer Rouge et du Golfe persique.
Le sort de ces esclaves, razziés par les chefs noirs à la solde des marchands arabes, est dramatique. Après l'éprouvant voyage à travers le désert, les hommes et les garçons sont systématiquement castrés avant leur mise sur le marché, au prix d'une mortalité effrayante, ce qui fait dire à l'anthropologue et économiste Tidiane N'Diyae : "Le douloureux chapitre de la déportation des Africains en terre d'Islam est comparable à un génocide. Cette déportation ne s'est pas seulement limitée à la privation de liberté et au travail forcé. Elle fut aussi – et dans une large mesure – une véritable entreprise programmée de ce que l'on pourrait qualifier d'"extinction ethnique par castration" (3).
Les contes des "Mille et Une Nuits" témoignent des mauvais traitements infligés aux esclaves noirs et du mépris à leur égard (bien qu'ils fussent musulmans comme leurs maîtres). Ce mépris a perduré au fil des siècles. Ainsi peut-on lire sous la plume de l'historien arabe Ibn Khaldoun (1332-1406) : "Il est vrai que la plupart des nègres s'habituent facilement à la servitude; mais cette disposition résulte, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, d'une infériorité d'organisation qui les rapproche des animaux bruts. D'autres hommes ont pu consentir à entrer dans un état de servitude, mais cela a été avec l'espoir d'atteindre aux honneurs, aux richesses et à la puissance" (Les Prolégomènes, IV). Ces propos précèdent de deux siècles la traite atlantique des Occidentaux.

Esclavage et décadence

Les contingents très importants de main-d'œuvre servile ont contribué à la stagnation économique et sociale du monde musulman. Ils ont causé aussi de nombreux troubles. C'est ainsi qu'à la fin du IXe siècle, la terrible révolte des Zendj (ou Zenj, d'un mot arabe qui désigne les esclaves noirs), dans les marais du sud de l'Irak, a entraîné l'empire de Bagdad sur la voie de la ruine et de la décadence.
"Comparé à la traite des Noirs organisée par les Européens, le trafic d'esclaves du monde musulman a démarré plus tôt, a duré plus longtemps et, ce qui est plus important, a touché un plus grand nombre d'esclaves", écrit en résumé l'économiste Paul Bairoch (4). Cet auteur, ainsi que Tidiane N'Diaye, rappelle qu'il ne reste plus guère de trace des esclaves noirs en terre d'Islam en raison de la généralisation de la castration, des mauvais traitements et d'une très forte mortalité, alors que leurs descendants sont au nombre d'environ 70 millions sur le continent américain.
Notons le parallèle avec les États arabes du Golfe Persique qui recourent massivement à des travailleurs étrangers tout en empêchant ceux-ci de faire souche sur place.

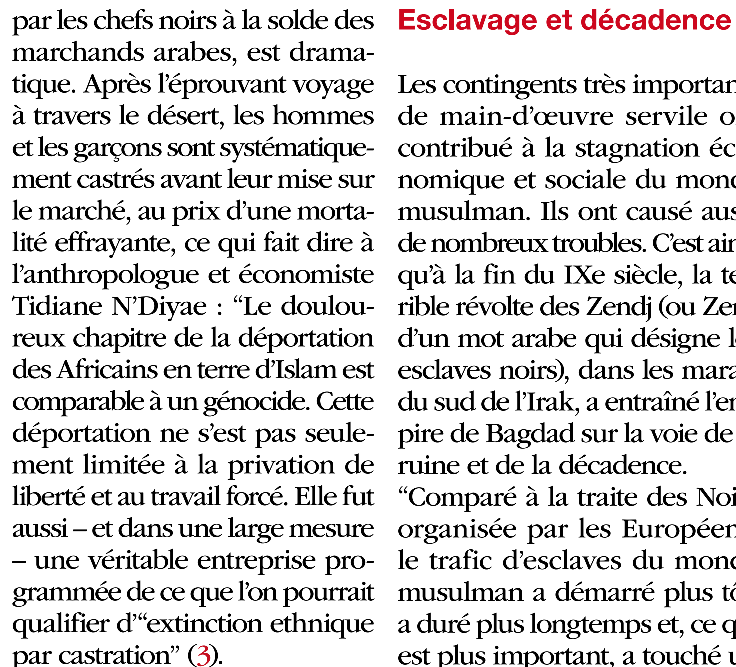
■ Alban Dignat

Avec l'aimable autorisation de : www.herodote.net/622_au_XXe_siecle-synthese-12.php

(2) Olivier Pétré-Grenouilleau, *Esclaves blancs, maîtres musulmans*, L'Histoire N° 295, page 26, février 2005

(3) Tidiane N'Diaye, *L'éclipse des Dieux, Grandeur et désespérance des peuples noirs*, Editions du Rocher/Le Serpent à plumes, mars 2006.

(4) Paul Bairoch, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, page 204, La Découverte, 1994.



Allégorie de l'esclavage (Musée Royal de Tervuren) Photo : CS)

Stone Town (Zanzibar) : Le cachot dans lequel les esclaves étaient «stockés» pour reprendre un peu de forces avant d'être vendus. (Photo Guy de Bonnay)



Kindu, petite histoire du poste de la Sûreté

Au cours de l'été 1985 et suite aux contacts réalisés pendant le voyage des souverains belges de fin juin de la même année, des rencontres ont eu lieu au Zaïre (à Gbadolite et à Kinshasa) entre certaines des plus hautes autorités des services de sécurité de la République du Zaïre et le rédacteur du présent article qui y avait été envoyé par son administration pour une mission de proche collaboration.

Ces réunions avaient pour but officiel une coopération étroite basée sur l'expérience acquise par la Sûreté de l'Etat belge dans l'organisation d'un voyage papal tant au niveau des éléments pratiques de ce type d'évènement que des informations récentes recueillies sur l'entourage du pape et sur la menace potentielle planant sur lui.
En effet, le Pape Jean-Paul II avait fait une visite de six jours en Belgique au mois de mai 1985 et devait effectuer un voyage à la mi-août au Zaïre dans le but de célébrer la béatification de la soeur Marie-Clémentine Anuarite, une religieuse congolaise tombée sous les balles de ses bourreaux à Isiro, en 1964.

Imbroglio juridique autour de l'ancien siège de la Sûreté dans le Maniema

Lors de moments informels qui entourèrent ces rencontres préparatoires – notamment avec une apparition imprévue du Président Mobutu qui invita à partager son breuvage préféré (Laurent-Perrier Cuvée Rosé produit par Bernard de Nonancourt) – est apparu le fait que j'avais vécu à Kindu avant 1960 dans une maison qui avait été le siège de l'antenne de la Sûreté coloniale au Maniema mais surtout que mon père en avait été l'occupant officiel depuis son édification en 1956 et le responsable du poste depuis 1953. Immédiatement une demande d'aide "officieuse", impossible à éluder à ce moment, a été faite par l'AND (Agence Nationale de Documentation) pour tenter de dénouer un imbroglio juridique qui persistait depuis l'indépendance quant à la propriété de cette maison qui était devenue automatiquement le siège des services de sécurité et de renseignements congolais du Maniema.

A titre d'information, la Sûreté congolaise est devenue, en 1969, le Centre national de documentation (CND). Ensuite, au gré des humeurs de Mobutu, la direction de cette organisation a fluctué car il souhaitait y maintenir un contrôle étroit et personnel. En 1983, le service prend le nom d'Agence Nationale de Documentation (AND) et en août 1990, l'AND devient le Service national de renseignement et de protection (SNIP). Ce service sera dissous en 1997.

Le Président Mobutu nous invita à partager son breuvage préféré (Laurent-Perrier Cuvée Rosé produit par Bernard de Nonancourt)

Depuis le départ des autorités belges, un différend sans issue existait entre l'administration congolaise puis zaïroise et un habitant de Kindu, d'origine grecque, qui se disait seul et unique propriétaire de ces locaux construits en 1956 par la régie des bâtiments de l'administration coloniale.
Cette construction comportait à l'époque les bureaux de la Sûreté et l'habitation familiale du chef de l'antenne locale de la Sûreté coloniale.
Les évènements n'avaient pas aidé le nouveau pays à entrer en possession de documents prouvant qu'il était propriétaire des lieux et le conflit juridique persistait toujours en 1985.
Ainsi l'avant-dernier occupant de ces locaux qu'il quitta en mars 1960 pour partir en congé statutaire avant un retour prévu en septembre 1960 (retour qui n'eut pas lieu, bien entendu !!)

Kindu, le poste provisoire en 1953



était toujours en exercice au sein de la Sûreté de l'Etat en Belgique en 1985. Il a été invité par sa hiérarchie à démontrer la qualité officielle et non privée du bâtiment au moment de l'indépendance dans le cadre des relations interservices.

Un dossier complet "non officiel" illustré de photos de service et familiales, inventaires, plans, documents administratifs probants dont le rapport "in extenso" ci-dessous fut remis, peu après, au Conseiller spécial du Président en matière de sécurité.
"Je soussigné, Christian de Bonnay de Nonancourt, Commissaire honoraire de la Sûreté du Congo Belge, aujourd'hui Zaïre, Chef de Poste SÛRETÉ KINDU de janvier 1953 à mars 1960, expose ce qui suit :
Lors de mon départ en congé en 1955 de Kindu vers la Belgique, le poste de la Sûreté à Kindu, qui avait été créé en janvier 1953, fut fermé provisoirement. Il n'avait pas été possible de trouver des locaux convenables, car le transfert du Chef-lieu du District du Maniema de Kasongo à Kindu avait provoqué à Kindu une importante crise du logement. Tous les fonctionnaires de Kasongo, mutés pour Kindu avec leurs services avaient dû trouver des maisons et des bureaux.

Le Poste SÛRETÉ KINDU avait bénéficié d'abord d'une maison provisoire en 1953, puis de la maison d'un colon décédé en 1954. Entretemps, le District et le Territoire décidèrent d'un plan de constructions très important pour le personnel et les services de l'Etat et promirent qu'un bureau et une habitation seraient construits et mis à ma disposition lors de mon retour de congé en 1956.
Le 19 septembre 1956, lors de mon retour à Kindu, l'Administrateur de Territoire Van Overstraeten m'attribua un bureau et une habitation qui pouvaient convenir pour le service de la Sûreté.

Des antennes de 40 mètres furent plantées à l'arrière de la parcelle par le service des Télécommunications pour permettre la liaison radio entre Kindu, Bukavu et Léopoldville

Le 4 octobre 1956, les locaux ont été occupés officiellement. Pour éviter les regards indiscrets de gens qui passaient sur la route, j'ai fait planter des arbres ainsi que des plantes grimpantes devant l'entrée du bureau et de la maison et tracer dans la parcelle une route qui venait jusque devant le bâtiment.
Le bureau de la Sûreté était installé au rez-de-chaussée. Une porte avait été percée pour permettre aux visiteurs de pénétrer directement dans le bureau sans devoir passer par la maison.
Un second bureau donnant vers l'arrière de la maison servait de salle pour la radio, les photocopies et les archives. A l'arrière se trouvaient deux autres bureaux pour les collaborateurs indigènes. Des antennes de 40 mètres furent plantées à l'arrière de la parcelle par le service des Télécommunications pour permettre la liaison radio entre Kindu, Bukavu et Léopoldville. Le reste de la maison était réservée à l'habitation familiale.
J'ai séjourné dans cette maison jusqu'à mon départ en congé en mars 1960 et n'ai jamais eu connaissance que cette maison appartenait à un autre propriétaire que l'Etat. L'Administrateur de Territoire n'a jamais évoqué le fait que cette maison n'était pas un bâtiment "Etat" et le comptable de territoire ne m'a jamais fait part de sommes qu'il versait à une quelconque personne pour un loyer éventuel.
Le poste SÛRETÉ KINDU fut remis à mon remplaçant le 30 janvier 1960 et un inventaire complet fut dressé.
En juillet 1960, le poste SÛRETÉ KINDU continua à fonctionner et en 1961, j'ai même rencontré en Belgique le Commissaire congolais qui occupait la maison. Il était venu en stage au siège de la Sûreté de l'Etat à Bruxelles.
Je puis donc certifier que le bureau et l'habitation de la Sûreté à Kindu ont été occupés, dépendaient et étaient gérés par l'Administrateur de Territoire de Kindu."
Lors d'une rencontre ultérieure à Gbadolite, il m'a été affirmé que le problème était réglé.

Une mine de renseignements sur l'ingérence étrangère au Congo Belge

Il est impossible et il serait fastidieux de présenter ici l'intégralité du procès-verbal de remise-reprise établi le 30 janvier 1960 entre deux Commissaires de la Sûreté à Kindu, l'un quittant le poste, l'autre le reprenant.

Kindu, le poste en 1956



Mais en énumérant les points essentiels de manière exhaustive, on donne une image exempte de toute affabulation des missions remplies par ce service de l'Etat dans la colonie. Il y avait les archives comptables depuis la création du poste en 1953, la documentation avec notamment le fichier des résidents européens et des autres communautés du District, le fichier des endroits stratégiques, le fichier Islam (voyages à La Mecque, tribunaux et écoles coraniques, immigration, tracts, brochures, etc.), le fichier des meneurs Kitawala, les carnets de recherche divisés en territoire, etc.

Il y avait aussi les dossiers généraux administratifs avec les déclarations de créance, les rapports d'activités, les rapports des tournées dans le territoire – Kindu, Kibombo, Pangi, Kasongo, Kabambare, Punia, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Mwenga, Kongolo, Lubutu - l'armement (vols, trafics, armes aux mains des indigènes, autorisations d'achat, etc.), les dossiers personnels des informateurs mais aussi les voyages des Congolais à l'étranger, les voyages des moniteurs de Kasongo à Malonne, le Congrès Jociste Africain à Rome en 1957, les élections prévues, les sociétés – Symétain, Cobelmin, C.F.L. – le communisme (les tracts, "Mboka na Bisu", "Eveil du Congo", "En Avant", le bréviaire du colonialiste, les organisations para communistes comme le regroupement des Polonais émigrés, etc.).
Une partie importante des missions traitaient du contrôle et du suivi de l'ingérence étrangère (anglaise, américaine, soviétique, française, portugaise, indienne, allemande, égyptienne, tchécoslovaque, hongroise, bulgare, chinoise, soudanaise, ghanéenne, polonaise, israélienne, camerounaise) au Congo Belge ainsi que les influences en provenance des colonies voisines telles que la Rhodésie, le Kenya, l'Uganda, le Tanganyika et le Soudan.
Le rôle de la Sûreté s'étendait aussi aux militaires à surveiller – notamment les kitawalistes à la Force Publique – aux missions scientifiques, touristiques ou artistiques qui passaient par le Maniema, à la presse, aux journaux signalés et aux publications interdites mais également au syndicalisme dans la région.
Le suivi des sectes n'était pas en reste car la plupart d'entre elles représentaient un risque de perturbation de l'ordre établi et de ce fait un danger pour la sécurité de l'Etat (Kibanguisme, Kitawala/Watch Tower, Mitumbula, Gandou, Vianda, Sawa-Sawa, Myaka, etc., etc.).
Les troubles et les grèves faisaient aussi l'objet d'une attention et de rapports vers Bukavu et Léopoldville (compagnie Nasser et Kitunga, incidents à Kailo, actes de malveillance au CFL ou la COBELMIN, etc.).

la Sûreté coloniale a eu un rôle stabilisateur et discret dans le bon fonctionnement du Congo Belge

Néanmoins, une des missions principales était le suivi des associations qu'elles fussent congolaises ou liées aux différentes métropoles hors-Congo : ABAKO, CEREA, Union Congolaise, Union des Anciens Coloniaux, Rassemblement Congolais, Alliance Progressiste Rurale, APROKI, UNECO, Union Belge des Populations Congolaises, YMCA, Union des Warega, MNC, Parti Travailliste Congolais, FRABAKO, Parti de l'Avancement Démocratique en Ituri, Union Internationale des Etudiants, Union Katangaise, APECA, Fédération Batetela, etc., etc.
Il n'est pas interdit de penser que la Sûreté coloniale a eu, elle aussi, un rôle stabilisateur et discret dans le bon fonctionnement du Congo Belge.
Ce rôle s'est transformé après l'indépendance en une collaboration, parfois intense parfois interrompue, mais jamais abandonnée.

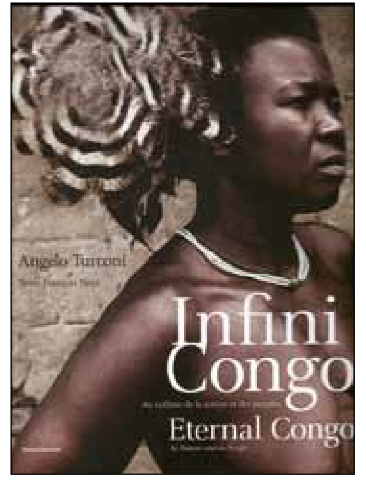
Guy de Bonnay de Nonancourt

Christian de Bonnay

1954
En conversation avec un informateur fiable





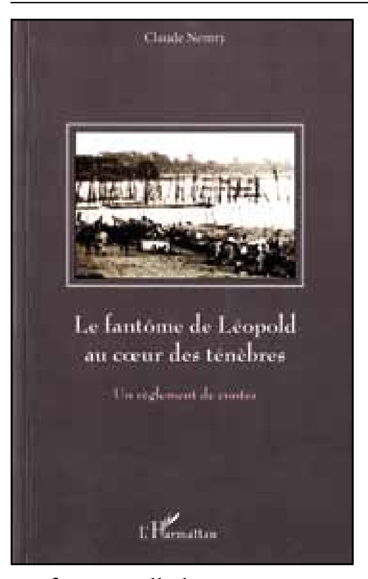


Infini Congo au rythme de la nature et des peuples

Photographies d'Angelo Turconi
Textes de François Neyts
Format : 25,5 / 33,5 / 4 cm
396 pages
Editions Sylvana Editoriale

A épingler, le magnifique "Infini Congo" d'Angelo Turconi, grand photographe et voyageur, qui nous dévoile l'environnement et l'atmosphère qui règnent dans les savanes, la forêt tropicale ou les collines de l'Est africain. Il nous transporte au cœur du pays le plus vaste et le plus riche de l'Afrique, la République Démocratique du Congo, le long de son fleuve majestueux, de l'embouchure aux sources, du Katanga au Bas-Congo.

Il nous fait partager la vie telle qu'elle se déroule dans l'intérieur du pays, prise sur le vif, à travers des instantanés inouïs de scènes quotidiennes et de grandes cérémonies culturelles de ces peuples qui habitent le pays depuis des centaines et des centaines d'années.



Le fantôme de Léopold au coeur des ténèbres

Claude Nemry
Ed L'Harmattan- 2011 - 243 pages

Claude Nemry n'est pas un inconnu pour ceux qui ont habité et aimé le Congo, et plus particulièrement le Maniema et la région des Grands lacs. Il est né à Kindu et a vécu toute sa jeunesse à Bukavu puis au Rwanda et dans les régions de l'Est. En fait, il ne les a jamais quittées, même s'il n'y a été présent que lorsque sa vie professionnelle l'y renvoyait ou qu'il y organisait des voyages de découverte. Pour lui comme pour nombre de créoles du Congo, le paradis perdu s'étendait du Kivu au Rwanda. A ce paradis, il a consacré cinq livres contant, sous forme romancée, la saga africaine de Sylvain Guillaume, fonctionnaire territorial devenu colon, depuis ses débuts en 1938, jusqu'à l'indépendance. Ils ont pour titres respectifs: Usubui, Nyamulagira, Les Tambours du Rwanda, Bukavu et Mangaribi. Ces récits d'une époque qui fut celle de sa jeunesse et à laquelle il a cru, lui laissent, comme à beaucoup de ses aînés et de ses contemporains, un sentiment d'inachèvement, d'échec et de mauvaise justice.
Qui en est responsable ? Depuis l'indépendance de 1960 et les problèmes qui suivirent, le phénomène qu'on appelle colonialisme a fait couler beaucoup de salive et d'encre.
A tort ou à raison, les malheurs du Congo ont été imputés, du moins dans une large mesure, à la colonisation et à ses suites. Ce qui donne aux féroces anticolonialistes d'aujourd'hui l'occasion de critiquer, voire de condamner la politique menée par la Belgique pendant une cinquantaine d'années dans la gestion de sa colonie. Deux ouvrages sont devenus pour eux des références absolues dans ce genre de condamnation. Le premier *"Au coeur des ténèbres"* de Joseph Conrad, a paru au début du siècle dernier. Le second, auquel se réfèrent également ceux qui condamnent l'époque belge, date de 1998 dans sa version française sous le titre *"Les fantômes du roi Léopold, un holocauste oublié"*.
A ces deux pamphlets prétendument historiques, Claude Nemry a voulu répondre en montrant combien ils pouvaient être loin de la réalité et comment ceux qui les utilisent pour vilipender notre pays émettent des hypothèses en les présentant comme des certitudes ou font l'impasse en prenant les contes pour des réalités et les opinions pour des vérités. Après avoir lu et relu ces textes, l'auteur a voulu aller au delà de leurs mots, tantôt abstractions, tantôt affirmations. Il s'est ainsi plongé dans la lecture d'écrits contemporains de l'ère léopoldienne ainsi que dans autant d'analyses a posteriori. Une manière de proposer à ses lecteurs un point de vue qu'ils pourront rejeter ou accepter, mais qui, par des comparaisons adéquates, recadré dans son époque et dans son environnement, participera à l'écriture de l'histoire et remettra l'ère léopoldienne et les années qui suivirent à leur place et dans leurs limites.
Le livre contient de multiples et copieuses annexes très judicieuses et très intéressantes dont une chronologie détaillée de l'ère léopoldienne et une autre de l'ère du caoutchouc et de la polémique née des exactions commises sur les indigènes et leurs conséquences.

■ Paul Masson

Si nos réunions habituelles sont suspendues pendant les vacances, les membres actifs de MdC ne se tournent pas les pouces pour autant ! Depuis plusieurs années, ce temps est mis à profit pour initier ou relancer des projets, réorganiser certaines activités, visiter des associations amies.

Cette année, nous nous sommes efforcés de penser à la pérennité de nos archives, à la digitalisation et à l'identification des nombreuses photographies en notre possession ainsi qu'aux orientations à prendre afin d'intéresser un public toujours plus large, tant à nos activités qu'à notre magazine.
Le début des travaux programmés au Musée Royal d'Afrique Centrale a été reporté à la fin de l'année, ce qui permettra de respecter notre formule "Journée de Projections" avec la moambe servie à la cafétéria du musée. Mais par la suite, les repas se prendront à côté de la salle de projection.



Nous avons encore accueilli dans nos forums du 2e trimestre 2013 des visiteurs intéressants :
– William Damseaux, arrivé au Congo en 1931 et toujours fidèle au poste à Kinshasa. Les Kinois l'auront connu à l'hôtel ABC ou comme directeur des sociétés suivantes : la ferme Avipor, Fridam (Frigos Damseaux) ou Congofrigo... En 1966, il a été promu et décoré "Chevalier de l'Ordre du Léopard" par le Président Mobutu.

– Le R.P. Steenackers, appelé aussi "Padre Polo". Rentré pour raisons de santé après 46 ans de présence au Kivu où il s'est consacré à l'enseignement mais aussi aux différentes maladies qui sévissent dans la région.

– Lazare Bungu, né en 1936 dans la province de l'Equateur où il a fait ses études. Comptable de formation, il a travaillé à la Caisse d'Epargne et à l'Onatra avant d'arriver en Belgique à la fin des années 80.
Aujourd'hui pensionné, il travaille comme gardien et guide au MRAC. Sous la conduite d'André Vleurinck, il prépare son audition pour MdC.

– Karine De Vos, née à Gemena en 1960. Son père a accompli avant 60 deux termes en tant qu'agent territorial.
En 1964, il arrive à Djolu et est assassiné lors de la rébellion muléliste. Depuis lors, elle recherche toute personne qui a connu ses parents.

– Stig von Bayer, de nationalité suédoise, arrive au Congo en 1948 avec ses parents. Son père, agent forestier pour la Colonie, a travaillé dans le Maniema. Stig a fait une partie de ses études à l'Athénée de Bukavu. Il rentre en Suède en 1956 pour des études supérieures et, apprenant en 1960 que la Suède constitue un contingent pour l'ONU, il contacte l'agent recruteur et déclare qu'il parle le français et le swahili. Il est engagé sur le champ.

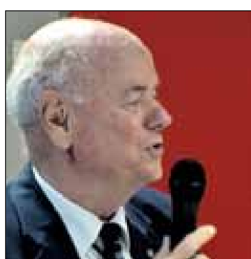
Un article paraîtra sur cette mission dans notre magazine.


William Damseaux


R.P. Steenackers


Lazare Bungu


Karine De Vos


Stig von Bayer

Ces forums nous donnent l'occasion de recueillir de nombreux témoignages : ces derniers sont pris sur le vif grâce à notre cameraman Daniel Depreter et, si nous en avons l'occasion, certains seront approfondis ultérieurement.



Dans les échos parus dans le numéro 26 de MDC, nous avons commis l'irréparable erreur d'orthographier tantôt COS, tantôt KOS, l'île grecque dans laquelle certains d'entre nous se rendront fin septembre, officiellement pour recueillir des témoignages sur la période coloniale, officieusement pour se dorer la crêpe.
Et bien, n'en déplaise à certains, l'un ou l'autre se dit. Outre le fait que KOS signifie "Kontraobabestajna sluzba" (ce qui veut dire "service du contre-espionnage de l'armée yougoslave"), cette appellation fait plus sérieusement référence à une île et à une ville du Dodécanèse ainsi qu'à un village du Monténégro, sans oublier un rappeur "bien connu" des Yvelines.
Le nom COS, quant à lui, désigne la même île et la même ville du Dodécanèse, qui partagent ainsi leur homonymie avec une commune de l'Ariège, une ancienne paroisse du Tarn et Garonne, le symbole mathématique de la fonction trigonométrique cosinus, la formule brute du sulfure de cobalt, et l'abréviation de "coefficient d'occupation des sols". Dont acte.

Paul Vannès

Photos Daniel Depreter

Cotisations

"Mémoires du Congo" a besoin de votre générosité pour poursuivre ses activités. Nous remercions nos membres qui, chaque année, nous apportent un appui financier par le règlement de leur cotisation.

Pour cette année 2013, nous nous permettons de rappeler aux retardataires le paiement de la cotisation annuelle, ce que, nous l'espérons, vous ferez volontiers.
Soyez-en tous remerciés d'avance.

(Voir les détails en page 36)

Appel aux lecteurs qui détiennent des trésors photographiques historiques, insolites, rares et insoupçonnés.

La rédaction de Mémoires du Congo souhaite présenter, dans chacun ses numéros à venir, une rubrique "Mémorial" mettant en évidence des illustrations peu connues, faisant partie de la petite tout autant que de la grande histoire du Congo, du Rwanda et du Burundi. Des illustrations qui parlent d'elles-mêmes sans nécessiter le développement d'un long article.Si vous possédez de tels documents, nous vous remercions de nous les confier aux fins de publication.

La Rédaction

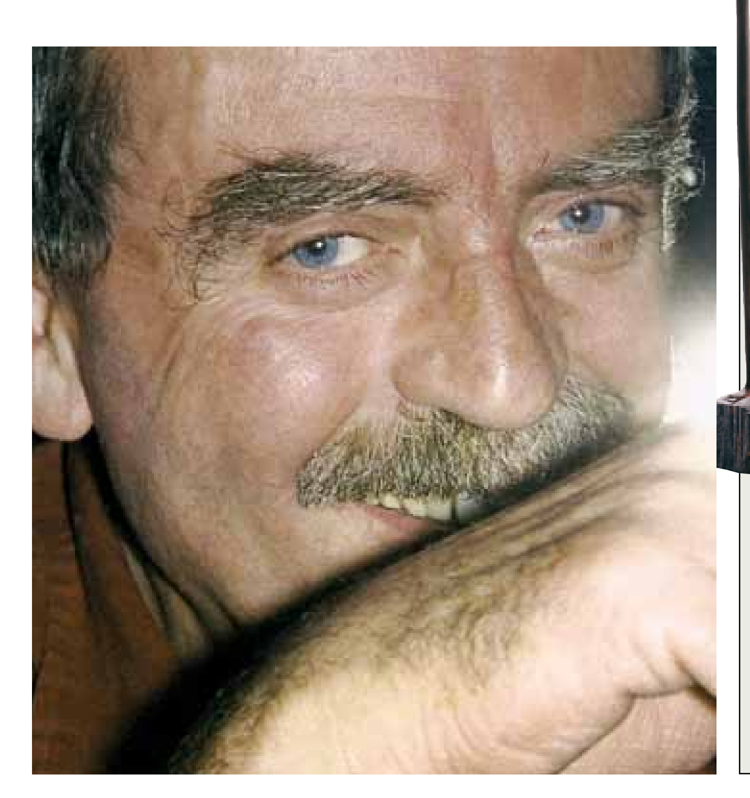
In memoriam Henri de Chaunac

Né à Stanleyville le 18 octobre 1928, tu nous as quittés ce 17 mai 2013. Nous avons eu le plaisir et l'honneur de te compter parmi les membres actifs de "Mémoires du Congo" et tu nous as permis ainsi de répondre aux buts de notre association : faire connaître la réalité de la colonisation belge en recueillant un maximum de témoignages de personnes ayant vécu et travaillé sous le drapeau belge en Afrique centrale.

Tu nous as laissé aussi un vibrant témoignage sur le Fonds du Bien Etre Indigène pour lequel tu as travaillé au début de ta carrière congolaise, fonds qui investissait des sommes énormes afin d'apporter à la population locale un développement matériel et moral par des actions médicales, sociales et culturelles, comme le développement de l'enseignement de base en milieu rural, l'exécution de travaux publics et la promotion de l'économie.

Tu as connu la vie de broussard, logeant dans des habitats précaires construits en "poto-pote" sous un toit de "matitis". La lampe Coleman et le frigo à pétrole étaient le seul luxe dans cette vie sur le terrain et cela, pour faire sortir de terre la station d'élevage de bétail de MWENE-DJEMBA.
Personnellement je n'oublierai jamais que tu m'as énormément secondée dans le travail de transcription des témoignages en relisant tous ces textes et j'appréciais beaucoup les petits commentaires humoristiques que tu ajoutais en marge de ces pages relues ainsi que dans les corrections des analyses que nous faisions avec Jean-Marc.
Cher Henri, repose en paix et sache que nous perpétuerons ton histoire.
Anatole France ne disait-il pas : *"Ne perdons rien du Passé, car ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'Avenir".*

■ Nadine Evrard





MÉMOIRES DU CONGO et du Ruanda-Urundi asbl

Périodique trimestriel
Agrément postal : BC 18012
N° 27 - Septembre 2013

Siège social
avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles

Siège administratif
rue d'Orléans, 2 – B 6000 Charleroi
Tél. 00 32 (0)71 33 43 73
Numéro d'entreprise : 478.435.078
Site public : www.memoiresducongo.org
Site administratif : www.smdc.be
Compte bancaire : ING 310-1773520-58
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058

Secrétariat
Secrétaire : Georgette Cornelis
Assistante : Andrée Willems

Cotisations 2013
Membre adhérent : 25 €
Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'Honneur : 100 €
Cotisation à vie : 1.000 €
Pour virement depuis l'étranger, veuillez donner à votre banque les informations suivantes :
BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058
N'oubliez pas la mention "Cotisation 2013". Pour les dames, nous demandons, lors des versements, de bien vouloir utiliser le même nom que celui sous lequel elles se sont inscrites comme membres.

Fichier d'adresses
Si vous changez d'adresse, n'oubliez pas de nous communiquer vos nouvelles coordonnées. Cela nous permettra de rester en contact et évitera au secrétariat d'effectuer des recherches.
Si vous connaissez des personnes susceptibles de devenir membres de MDC, communiquez-leur notre adresse ou mieux encore transmettez-nous leurs coordonnées afin que nous puissions leur envoyer notre documentation.

Abonnement
Pour recevoir la revue, virer la somme de 25 € (50€ pour les autres pays d'Europe) au compte de "MdC" avec pour mention "abonnement".

Publicité
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif